



NOTE MENSUELLE DE CONJONCTURE

N° 11-23

Novembre 2023

TABLE DES MATIERES

SYNTHÈSE.....	5
I. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL.....	8
I.1. PAYS AVANCÉS	9
I.2. ÉCONOMIES ÉMERGENTES ET PAYS EN DÉVELOPPEMENT	10
I.3. MARCHÉS DES PRODUITS DE BASE ET DES CHANGES	12
II. CONJONCTURE NATIONALE	15
II.1. SECTEUR RÉEL	16
II.1.a. Secteur primaire	16
II.1.b. Secteur secondaire	18
II.1.c. Secteur tertiaire	21
II.1.d. Prix	22
II.1.e. Emplois	25
II.2. FINANCES PUBLIQUES.....	25
II.3. COMMERCE EXTÉRIEUR.....	28
II.3.a. Exportations	29
II.3.b. Importations	30
II.3.c. Répartition géographique des échanges	31
II.4. SITUATION MONÉTAIRE ET MARCHÉ BOURSIER.....	32
II.4.a. Situation monétaire	32
II.4.b. Marché boursier	33

TABLE DES ILLUSTRATIONS GRAPHIQUES

Graphique 1 : Évolution du taux d'inflation mondial (en %)	8
Graphique 2 : Évolution du taux directeur de la BCE (en %)	8
Graphique 3 : Évolution du taux directeur de la FED (en %)	9
Graphique 4 : Évolution du taux de croissance annuel au niveau mondial et dans les principales économies (en %)	9
Graphique 5 : Évolution du taux de croissance annuel dans les principales économies avancées (en %)	10
Graphique 6 : Taux de croissance annuel des principales économies émergentes (en %)	10
Graphique 7 : Taux de croissance annuel des deux principales économies de l'Afrique subsaharienne en 2023 (en %).....	11
Graphique 8 : Évolution du cours du baril de pétrole brut en dollars.....	12
Graphique 9 : Évolution de l'indice du cours de l'engrais	13
Graphique 10 : Évolution du cours de l'euro par rapport au dollar américain.....	14
Graphique 11 : Évolution du taux minimum de soumission aux appels d'offres d'injection de liquidité	16
Graphique 12 : Évolution du taux de guichet de prêt marginal	16
Graphique 13 : Evolution trimestrielle des taux de change effectifs réel et nominal et du rapport des prix.....	16
Graphique 14 : Évolution de la dynamique de l'indice de la production industrielle en glissement annuel	19
Graphique 15 : Évolution de l'indice de la production Industrielle.....	19
Graphique 16 : Production et vente de produits pétroliers	19
Graphique 17 : Évolution de la consommation d'électricité	20
Graphique 18 : Évolution de l'indice du chiffre d'affaires du commerce de détail.....	21
Graphique 19 : Evolution de la dynamique de l'indice général des prix à la consommation en glissement annuel	23
Graphique 20 : Evolution des prix de quelques produits alimentaires en glissement annuel	23
Graphique 21 : Evolution des prix de quelques services en glissement annuel	24
Graphique 22 : Evolution des principaux agrégats des finances publiques à fin septembre	28
Graphique 23 : Répartition géographique des exportations à fin octobre 2023	31
Graphique 24 : Répartition géographique des importations à fin octobre 2023	32
Graphique 25 : Évolution de la masse monétaire et de ses contreparties	33
Graphique 26 : Évolution des principaux indicateurs du marché boursier de l'UEMOA.....	33
Graphique 27 : Évolution des indices moyens boursiers sectoriels à fin septembre 2023, en glissement annuel	33

TABLEAUX

Tableau 1 : Évolution des principaux produits de base	13
Tableau 2 : Évolution des principales productions de l'agriculture d'exportation	17
Tableau 3 : Structure des exportations en valeur à fin octobre 2023 et 2022	30
Tableau 4 : Structure des importations en valeur à fin octobre 2023 et 2022.....	31

LISTE DES ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

BCE	Banque Centrale Européenne
BCEAO	Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest
BES	Bureau d'Etat des Statistiques de la Chine
BNS	Bureau National de Statistique de la Chine
BRVM	Bourse Régionale des Valeurs Mobilières
BRVM 30	Indice regroupant les trente (30) valeurs les plus échangées sur un trimestre
BRVM Composite	Indice regroupant l'ensemble des entreprises cotées à la BVRM
BRVM Prestige	Indice regroupant l'ensemble des valeurs inscrites sur le Compartiment Prestige
BTP	Bâtiments et Travaux Publics
CAF	Coût, assurance, fret
CAN	Coupe d'Afrique des Nations
CEDEAO	Communauté Économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CDD	Contrat de Désendettement et de Développement
COVID-19	Maladie à Coronavirus 2019
EUROSTAT	Office statistique de l'Union européenne
FAB	Franco à bord
FED	Federal Reserve (Réserve fédérale des États-Unis.)
FMI	Fonds Monétaire International
GNL	Gaz Naturel Liquéfié
ICA	Indice du Chiffre d'Affaires
IDU	Identifiant Unique d'Immatriculation
IHPC	Indice Harmonisé des Prix à la Consommation
IS	Impôt Synthétique
IPI	Indice de la Production Industrielle
IPPI	Indice des Prix de la Production Industrielle
NBS	Office National des Statistiques du Nigeria
ONS	Office National des Statistiques
PER	Ratio boursier correspondant au rapport entre la valeur en bourse d'une entreprise et ses profits
PIB	Produit Intérieur Brut
PND	Plan National de Développement
PURGA	Programme d'Urgence de soutien aux filières Agricoles
SBJ	Bureau des Statistiques du Japon
SIR	Société Ivoirienne de Raffinage
SMS	Short Message System

StatsSA	Agence sud-africaine de statistiques
SYGOMAP	Système intégré de gestion des marchés publics
TCEN	Taux de Change Effectif Nominal
TCER	Taux de Change Effectif Réel
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
TIPS	Terminal Industriel Polyvalent
UEMOA	Union Économique et Monétaire Ouest Africaine
US	United States (Etats-Unis d'Amérique)

SYNTHÈSE

Valeurs en FCFA, sauf indications contraires

Au niveau mondial, l'activité économique évolue dans un environnement marqué par (i) une inflation persistante, malgré des détentes enregistrées dans les principales économies, (ii) la poursuite du durcissement des politiques monétaires, (iii) les répercussions de la guerre en Ukraine, ainsi que (iv) l'intensification de la fragmentation géoéconomique qui pourrait limiter la circulation des produits de base entre les différents marchés.

La persistance des tensions inflationnistes dans de nombreux pays, en dépit du recul des prix de l'énergie comparativement à 2022, provient de l'inflation sous-jacente dans un contexte de demande résiliente face à une offre insuffisante. Pour juguler ces niveaux d'inflation élevés, les principales banques centrales maintiennent l'orientation restrictive de leurs politiques monétaires qui affecte les conditions de financement des États.

Le FMI prévoit, dans ses perspectives de l'économie mondiale publiées en octobre 2023, une progression du PIB mondial de 3,0% en 2023, en ligne avec la prévision réalisée en juillet 2023 et en deçà de la croissance de +3,5% enregistrée en 2022.

Sur le **marché des matières premières et des produits de base**, au mois de septembre 2023, le cours du pétrole brut augmente de 9,1% en variation mensuelle et atteint 94 dollars US, son niveau le plus élevé sur les douze derniers mois. De même, il est enregistré, une progression des cours du sucre (+9,8%), du caoutchouc TSR20 (+9,7%), du cacao (+4,4%) et du coton (+2,1%). A contrario, une inversion de tendance est observée au niveau du cours du riz thaïlandais brisures 5% qui reflue de 2,4%. Aussi les cours de l'huile de palme (-3,6%), du café robusta (-0,6%), du blé dur (-0,4%) ainsi que de l'or (-0,1%) fléchissent. Quant au cours des engrais, il reste stable.

Sur le **marché des devises**, au mois de septembre 2023 et en variation mensuelle, l'euro connaît une dépréciation par rapport au dollar américain (-2,1%), au yuan renminbi (-1,4%), au rouble (-1,2%) et au yen (-0,1%). A l'opposé, la monnaie européenne s'apprécie de 0,3% face à la livre sterling.

Au niveau national, malgré le contexte international difficile, l'activité économique tire profit de : (i) la mise en œuvre du Plan National

de Développement (PND) 2021-2025, (ii) l'exécution du Programme Social du Gouvernement qui couvre la période 2022-2024, (iii) la mise en œuvre du Programme Jeune du Gouvernement prévue sur la période 2023-2025, et (iv) l'amélioration du climat des affaires.

Au niveau de l'environnement des affaires, l'indicateur du climat des affaires produit par la BCEAO, est demeuré, sur les neuf (9) premiers mois de l'année 2023, au-dessus de sa tendance de longue période, dénotant le maintien de la confiance des chefs d'entreprises en l'économie ivoirienne. Toutefois, en moyenne sur cette période, il s'est érodé de 1,4% comparativement à la période correspondante de l'année précédente en raison, notamment, des incertitudes liées à l'environnement sous régional et international, ainsi que des risques baissiers qui pèsent sur la croissance du PIB du fait de la politique monétaire restrictive.

En effet, afin de limiter la hausse des prix à la consommation, la BCEAO continue de mener une politique monétaire restrictive avec la hausse en septembre 2023, pour une 5^{ème} fois depuis le 24 juin 2020, de ses principaux taux directeurs. Ainsi, depuis le 16 septembre 2023, le taux minimum de soumission aux appels d'offres d'injection de liquidité est passé de 3,0% à 3,25% et le taux du guichet de prêt marginal de 5,0% à 5,25%.

Les réalisations sectorielles sur la période écoulée de 2023, comparées à celles de la même période de l'année 2022, sauf indication contraire, sont présentées ci-dessous.

Le secteur primaire continue de connaître une stagnation dans l'agriculture industrielle et d'exportation. En revanche, l'agriculture vivrière devrait progresser de 6,7% en volume en 2023. Au terme des neuf premiers mois de l'année 2023, la performance de l'agriculture industrielle et d'exportation est plombée par la contraction des productions de cacao fèves (-10,4%), de café (-61,6%) et de coton graine (-58,6%), malgré la progression de celles de noix de cajou (+17,8%), de banane dessert (+3,0%), de caoutchouc naturel (+25,1%), de régimes de palme (+6,4%) et de sucre (+6,2%).

Les productions de cacao fèves et de café pâtissent de conditions climatiques

défavorables. En outre, la filière cacaoyère est affectée par la politique visant à stabiliser la production de fèves de cacao à 2 millions de tonnes. Quant au coton graine, la production continue d'être impactée par l'invasion des « jassides » qui ont décimé des parcelles entières de cotonniers.

Le **secteur secondaire** est marqué au mois de septembre 2023, en glissement annuel, par un rebond de 6,7% de l'Indice de la Production Industrielle (IPI), après la baisse de 0,2% enregistrée le mois précédent. Cette embellie résulte principalement du relèvement de la production des « industries manufacturières » (+1,0% après -5,2% le mois précédent), soutenu par l'accélération de la progression de la production des « industries extractives » et des « industries de production et de distribution d'électricité, de gaz et d'eau ».

En moyenne sur les neuf premiers mois de l'année 2023, l'IPI enregistre une progression de 4,4%, sous l'effet du dynamisme de l'ensemble des composantes à savoir les « industries manufacturières » (+3,1%), les « industries extractives » (+6,6%), les « industries de production et de distribution d'électricité, de gaz et d'eau » (+7,3%) ainsi que les « industries environnementales » (+8,8%).

Au niveau du BTP, l'accroissement de l'indicateur avancé décélère au troisième trimestre 2023 (+3,7% contre +19,4% le trimestre précédent), en glissement annuel, en lien avec la baisse de la consommation de matériaux de construction aux mois d'août et de septembre. Au terme des neuf premiers mois de l'année 2023, l'indicateur avancé du BTP affiche une hausse de 13,9% soutenue par l'exécution des principaux chantiers liés à l'organisation de la prochaine Coupe d'Afrique des Nations (CAN) et à l'amélioration de la fluidité routière.

Le **secteur tertiaire** est caractérisé par l'évolution favorable de la quasi-totalité de ses composantes à l'exception du trafic ferroviaire qui continue de se contracter, comparativement à la période correspondante de 2022. Ainsi, au terme des neuf premiers mois de l'année, l'Indice du Chiffre d'Affaires du commerce de détail progresse de 9,4% et le nombre de passagers commerciaux dans le transport aérien s'accroît de 14,4% tandis que le transport routier croît de 4,7%. De même à fin août 2023, le trafic global de marchandises par voie maritime augmente de 14,2%. Quant au trafic de marchandises par voie ferroviaire, il se contracte de 16,5% à fin septembre 2023.

Le marché de **l'emploi formel** poursuit son dynamisme au terme des neuf premiers mois de l'année. Le nombre d'emplois nets formels créés depuis le début de l'année s'élève à 77 716 contre 41 494 un an plus tôt, soit une augmentation de 87,3%. Le secteur privé a contribué à 80,7% à ces créations.

Concernant les **prix à la consommation**, ils continuent d'être affectés par la persistance des pressions inflationnistes. Ainsi, au mois de septembre 2023, la progression de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC), en glissement annuel, s'accélère pour atteindre +4,2% après avoir ralenti au cours des quatre (4) mois précédents. Cette remontée de l'inflation provient de l'accélération du rythme de progression aussi bien des prix des produits comestibles à 6,3% après 5,4% le mois précédent, que de ceux des produits non comestibles à 3,1% après 2,7% au mois d'août 2023.

En moyenne sur les **neuf premiers mois** de l'année en cours, l'IHPC progresse de 4,6% en glissement annuel, sous l'effet combiné de l'augmentation des prix des produits comestibles (+6,4%) et de ceux des produits non comestibles (+3,7%).

Quant au **prix moyen de production industrielle**, il augmente de 2,0% au mois de septembre 2023, en glissement annuel, après être resté en repli au cours des six (6) mois précédents. Cette hausse du prix de la production dans l'industrie résulte essentiellement de l'accroissement de 9,0% des prix de production des industries extractives amoindri par la contraction de ceux du manufacturier de 1,2%.

Les finances publiques sont marquées au terme des neuf premiers mois de l'année 2023 par un écart positif de la mobilisation des recettes totales et dons de 21,9 milliards par rapport aux objectifs. Ce résultat est attribuable à un excédent de recouvrement des cotisations sociales (+33,9 milliards) et des recettes de service (+44,2 milliards), en dépit d'une moins-value constatée sur le recouvrement des recettes fiscales (-72,6 milliards). Quant aux dépenses totales et prêts nets, ils enregistrent une sous exécution de 478,6 milliards en lien principalement avec le retard accusé dans l'exécution des dépenses d'investissement (-560,4 milliards comparé à l'objectif).

Il en résulte un déficit budgétaire de 1 506,9 milliards moins prononcé que celui prévu de

2 007,3 milliards. La levée de 2 794,1 milliards sur les marchés monétaires et financiers, a permis de financer ce déficit et de régler les échéances du capital de la dette publique.

Le **commerce extérieur, hors biens exceptionnels**, maintient sur les dix (10) premiers mois de l'année 2023, sa tendance observée à fin septembre 2023. Il est caractérisé, par une amélioration des termes de l'échange de 18,6% résultant de la hausse des prix à l'exportation (+9,6%) et de la baisse des prix à l'importation (-7,6%). Dans ce contexte, les exportations en valeur augmentent de 15,2% et les importations en valeur baissent de 0,5%. Il en résulte un excédent commercial de 977,8 milliards de FCFA contre un déficit 658,8 milliards de FCFA enregistré à la même période de 2022.

La **situation monétaire**, à fin septembre 2023, est marquée par l'expansion de la masse monétaire de 6,9%, en glissement annuel, après un accroissement de 4,6% en août 2023. Cette évolution de l'agrégat monétaire est attribuable à une accélération de la croissance des créances nettes sur l'Administration Centrale (+13,8% contre +10,1% à fin août 2023) et des créances sur l'économie (+17,6% après +15,3% à fin août 2023) associée à un retrait moins prononcé des actifs extérieurs nets (-23,3% contre -32,8% à fin août 2023).

Sur la **place boursière régionale de l'UEMOA**, les principaux indicateurs d'activité du marché régional fléchissent après des hausses observées le mois précédent. Ainsi **au mois d'octobre 2023**, l'indice global, le BRVM Composite recule de 1,2% en variation mensuelle. De même, le BRVM 30 et le BRVM Prestige se contractent respectivement de 1,1% et 3,5%.

Cependant, la capitalisation boursière composite, en glissement annuel, affiche une augmentation de 22,0% provenant à la fois de la capitalisation du marché des actions (+27,4%) et de celui des obligations (+18,3%).

En moyenne sur les dix premiers mois de l'année en cours, l'indice BRVM Composite se contracte de 3,4% comparativement à la même période de 2022.

En conclusion, l'économie ivoirienne maintient son dynamisme affiché depuis le début de l'année. Elle affiche au mois de septembre 2023 une croissance soutenue de la plupart des branches d'activités du secteur tertiaire, en glissement annuel. En ce qui concerne la production industrielle, elle enregistre un repli au mois d'août 2023. L'inflation s'accélère, en rythme annuel au mois de septembre. Toutefois, les mesures de plafonnement des prix des biens de grande consommation et de suspension des exportations de sucre ainsi que de riz local devraient permettre de contenir cette pression inflationniste.

Ainsi, au terme des neuf premiers mois de l'année 2023, l'activité économique évolue favorablement, portée par la vitalité des secteurs secondaire et tertiaire. Elle tire avantage de la poursuite de l'exécution du PND 2021-2025 et de l'amélioration des termes de l'échange. Le financement bancaire de l'économie reste bien orienté. Cependant l'exécution budgétaire est confrontée à quelques contraintes de financement en lien avec le durcissement des conditions de financement au niveau international et dans la zone UEMOA.

Au regard des réalisations à fin juin 2023 et des perspectives sur le reste de l'année, les services du Ministère en charge de l'Economie ont révisé, au mois de septembre 2023, la prévision de croissance du PIB en 2023 à +7,0% contre +7,2% précédemment. Cette révision à la baisse s'explique par une moindre performance de l'agriculture industrielle et d'exportation.

I. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

Au niveau mondial, l'activité économique est marquée par une reprise lente et inégale. Plusieurs phénomènes freinent cette relance. Il s'agit notamment : (i) des conséquences à long terme de la pandémie de la covid-19, (ii) des conséquences de la guerre en Ukraine qui continuent d'induire des pressions inflationnistes, (iii) du durcissement, par les principales banques centrales, de leur politique monétaire afin de juguler l'inflation qui continue de s'afficher à des niveaux élevés, (iv) des difficultés de refinancement sur les marchés financiers dans un contexte de hausse des dépenses pour faire face aux chocs, (v) des phénomènes météorologiques extrêmes, et (vi) de la fragmentation géoéconomique accrue qui pourrait limiter la circulation des produits de base entre les différents marchés.

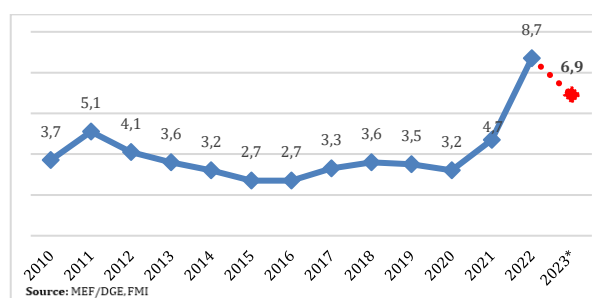
Concernant le taux d'inflation, il ralentit progressivement, sous l'effet d'une part, du repli des prix de l'énergie et de certains produits de base comparativement à leur niveau en 2022, et d'autre part, du durcissement des conditions de financement. Cependant, il reste élevé dans de nombreux pays, en raison principalement de l'inflation sous-jacente (hors énergie et produits alimentaires) liée à une insuffisance de l'offre face à une demande résiliente.

Selon les prévisions du FMI publiées au mois d'octobre 2023, l'inflation mondiale moyenne s'établirait à 6,9% en 2023, au-dessus du taux de 6,8% projeté en juillet 2023 et après avoir atteint 8,7% en 2022.

Pour juguler ces niveaux d'inflation élevés, les principales banques centrales procèdent à un resserrement de leurs politiques monétaires depuis le mois de mai 2022.

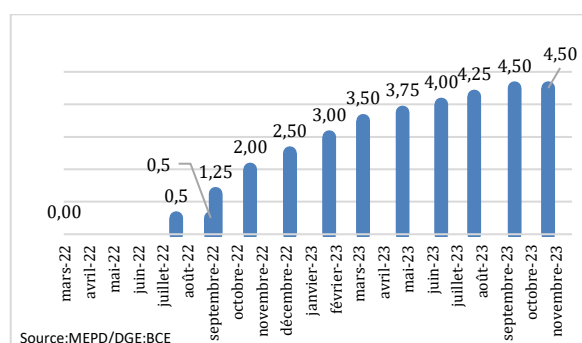
Cette politique monétaire restrictive, a pour corollaire le relèvement des taux d'intérêt sur les marchés financiers internationaux. Il en découle une fragilisation d'une part, du secteur bancaire qui fait face à des risques accrus de défauts de paiements et d'autre part, des Etats les plus fragiles qui sont confrontés à des difficultés de financement et donc à des risques de défaut de paiement du service de leurs dettes publiques.

Graphique 1 : Évolution du taux d'inflation mondial (en %)



Dans ce contexte, le Conseil des gouverneurs de la Banque Centrale Européenne (BCE) a décidé, le jeudi 26 octobre 2023, de maintenir son principal taux directeur à 4,50%, après huit relèvements successifs depuis le mois de septembre 2022.

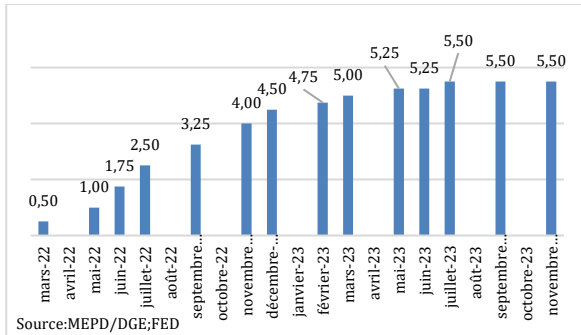
Graphique 2 : Évolution du taux directeur de la BCE (en %)



Du côté des Etats-Unis, au cours de la réunion du comité de politique monétaire (FOMC) du 1^{er} novembre 2023, la banque centrale (FED) a pris la décision de laisser ses taux inchangés pour la deuxième fois d'affilée, dans la fourchette de 5,25% à 5,50%. Cette décision de freiner le

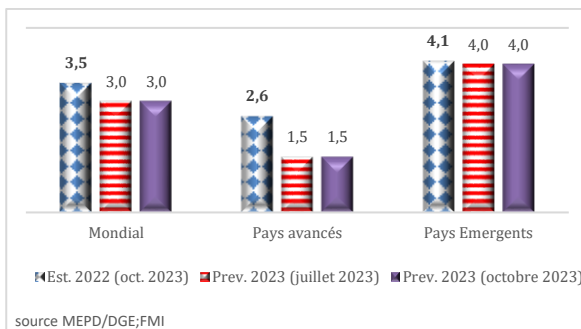
relèvement des taux directeurs s'explique par la volonté de limiter le ralentissement de l'activité économique et d'éviter une récession. Le principal taux directeur reste à son plus haut niveau depuis plus de 20 ans.

Graphique 3 : Évolution du taux directeur de la FED (en %)



Dans sa publication d'octobre 2023, sur les perspectives économiques, le FMI prévoit une progression du PIB mondial de 3,0% en 2023, en ligne avec la prévision réalisée en juillet 2023 et en deçà de la réalisation de +3,5% en 2022. La décélération du PIB serait légère dans les pays émergents et les pays en développement, tandis que dans les économies avancées, elle serait plus marquée.

Graphique 4 : Évolution du taux de croissance annuel au niveau mondial et dans les principales économies (en %)



Toutefois, les perspectives économiques à moyen terme demeurent entourées d'incertitudes considérables. L'une des préoccupations majeures tient au fait que l'inflation pourrait rester plus persistante que prévu. Cette situation pourrait amener les banques centrales à prolonger les hausses de taux d'intérêt.

I.1. PAYS AVANCÉS

Au niveau des pays avancés, au regard des évolutions conjoncturelles, le FMI a maintenu la prévision de croissance du PIB sur l'année 2023 à 1,5%, en ralentissement comparée à la progression de 2,6% réalisée l'année précédente.

Au Royaume uni, le produit intérieur brut (PIB) a augmenté de 0,2% au deuxième trimestre 2023 après +0,1% au cours du premier trimestre 2023, selon les chiffres de l'Office National des Statistiques (ONS). Ces évolutions confirment la reprise plus vite que prévu de l'économie. Elles ont été soutenues par la hausse des dépenses des ménages, des investissements des entreprises, ainsi que des dépenses publiques.

En ce qui concerne le taux d'inflation, il a décéléré à 6,3% au mois de septembre 2023, en glissement annuel, après 6,8% en juillet 2023, en rapport avec le recul des prix de l'énergie.

Au niveau du marché de l'emploi, le taux de chômage est resté stable à 4,2% en septembre après avoir atteint ce même taux en août contre 4,3% en juin 2023 en accélération par rapport au taux de 4,0% enregistré au mois de mai 2023.

En zone euro, selon l'office européen des statistiques « Eurostat », l'augmentation du PIB a été moins forte que prévu au cours du deuxième trimestre 2023, par rapport au trimestre précédent. En effet, elle n'a atteint que 0,1% contre une prévision de 0,3%. La performance du premier trimestre a été, quant à elle, révisée à la hausse, avec une légère progression du PIB de 0,1%, contre une croissance nulle annoncée auparavant. La zone euro reste pénalisée par la conjoncture morose en Allemagne, où le secteur industriel est en difficulté. Le PIB allemand a affiché une croissance nulle au

deuxième trimestre, après avoir reculé de 0,4% et 0,1% les trimestres précédents, selon Eurostat. Dans l'ensemble, la zone euro est affectée par le recul de la consommation des ménages et la faiblesse des investissements des entreprises.

Concernant le marché de l'emploi, le taux de chômage s'est affiché à 6,4% au mois d'août, en baisse de 0,1 point par rapport à son niveau au mois de juillet 2023, selon des données d'Eurostat publiées en octobre 2023.

Quant à l'inflation sur un an, après 4,3% en septembre et 5,2% en août 2023, elle a connu une forte baisse au mois d'octobre 2023 pour se situer à 2,9%, le niveau le plus bas observé sur les deux dernières années, selon Eurostat.

Aux États-Unis, selon le département d'Etat au commerce, la progression du PIB a plus que doublé au troisième trimestre 2023, atteignant 1,2% après 0,5% au deuxième trimestre 2023. Cette performance est portée notamment par une forte consommation des ménages, malgré l'inflation qui reste à un niveau élevé. En effet, le taux d'inflation ressort à 3,7% au mois de septembre 2023, comme le mois précédent, au-dessus de la cible de 2,0% fixée comme objectif par la Banque centrale américaine.

Le taux de chômage s'est affiché à 3,8% en septembre 2023, selon le département du Travail.

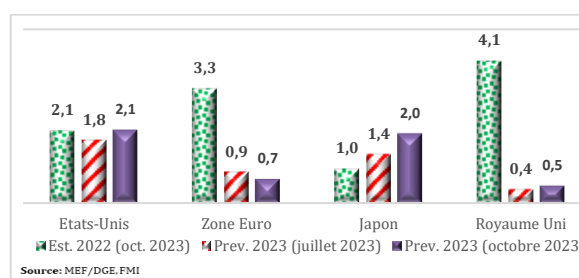
Au Japon, après avoir enregistré une progression de 0,9% au premier trimestre en rythme trimestriel, le PIB de la troisième puissance économique mondiale s'est accru de 1,2% au deuxième trimestre, moins fortement que la prévision initiale de +1,5%. La croissance a été freinée par le repli de la consommation des ménages, et surtout par la baisse des investissements non

résidentiels des entreprises alors qu'ils avaient été projetés en stabilité.

Sur le marché de l'emploi, selon le Bureau des Statistiques du Japon (SBJ), le taux de chômage a régressé, passant de 2,7% en août 2023 à 2,6% en septembre 2023.

S'agissant du taux d'inflation hors produits frais du Japon, sur un an, il a ralenti au mois de septembre 2023 pour s'établir à 3,0% contre 3,2% le mois précédent, selon le SBJ.

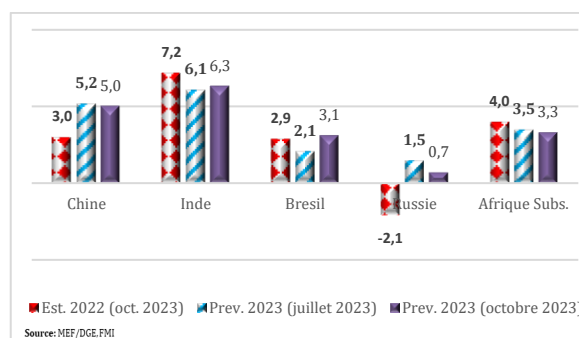
Graphique 5 : Évolution du taux de croissance annuel dans les principales économies avancées (en %)



1.2. ÉCONOMIES ÉMERGENTES ET PAYS EN DÉVELOPPEMENT

Dans les pays émergents et pays en développement, le taux de croissance du PIB se situerait à +4,0% en 2023 comme en 2022, selon le FMI. Cette évolution découle d'une évolution contrastée des différents pays.

Graphique 6 : Taux de croissance annuel des principales économies émergentes (en %)



En Chine, selon le Bureau National des Statistiques, la hausse du PIB réel s'est accélérée au troisième trimestre de 2023, avec une hausse de 1,3% en variation trimestrielle dépassant les anticipations qui

la situait à 0,9%, après un accroissement de 0,5 % au trimestre précédent. L'économie chinoise a été impulsée par les mesures de relance mises en place par le gouvernement en réaction à la mauvaise performance économique du deuxième trimestre 2023. Au terme de l'année 2023, la croissance du PIB de la Chine ressortirait à 5,0%, selon les prévisions du FMI d'octobre 2023, moins fortement que prévu en juillet 2023 (+5,2%). L'activité économique chinoise évolue dans un contexte de faible inflation. En effet, selon le Bureau National des Statistiques, le taux d'inflation, en rythme annuel, s'est affiché à 0,2% au mois de septembre 2023, après 0,3% le mois précédent.

Le taux de chômage urbain s'est situé à 5,0% au mois de septembre 2023, contre 5,2% le mois précédent, selon les données publiées par le Bureau National des Statistiques.

En **Afrique subsaharienne**, le FMI, dans sa publication d'octobre 2023, prévoit un accroissement du PIB de 3,3% en 2023 contre une progression de 3,5% prévue antérieurement et après un accroissement de 4,0% en 2022.

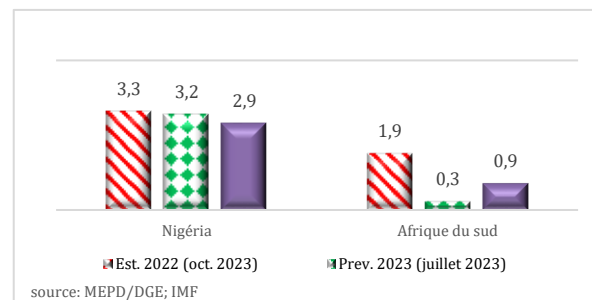
Au **Nigeria**, selon le Bureau national des statistiques, le PIB a enregistré une hausse de 2,5% au deuxième trimestre 2023, en glissement annuel, contre +3,4% à la même période de 2022. Le secteur des services a été le principal moteur de la croissance. Concernant le taux d'inflation, il continue de s'afficher à un niveau élevé. En effet, il s'est situé à 26,7% au mois de septembre 2023 contre 25,8% le mois précédent.

En **Afrique du Sud**, la progression du PIB a atteint 0,6 % au deuxième trimestre 2023, en variation trimestrielle, contre 0,4% durant le trimestre précédent, selon des données publiées par l'Agence Nationale de Statistiques (Stats SA). Cette amélioration s'explique notamment par le bon

comportement des secteurs de l'agriculture et de l'industrie manufacturière. Elle induit une légère embellie du taux de chômage qui est ressorti à 32,6% au deuxième trimestre 2023 contre 32,9% au trimestre précédent.

Quant à l'inflation, elle a ralenti pour se situer à 4,8% en septembre 2023, après 5,4% en août à 4,8 % en septembre.

Graphique 7 : Taux de croissance annuel des deux principales économies de l'Afrique subsaharienne en 2023 (en %)



Dans la **zone UEMOA**, la BCEAO dans la note mensuelle de conjoncture du mois d'octobre 2023, annonce que le PIB enregistrerait une croissance de 5,4% au troisième trimestre 2023 et de 4,9% au quatrième trimestre, après 5,7% au deuxième trimestre 2023. Cette dynamique serait impulsée par la vigueur de la demande intérieure, en lien notamment avec l'exécution des programmes d'investissement public des Etats et la vitalité du secteur privé. Le taux de croissance du PIB ressortirait à 7,0% en 2023, après 5,9% l'année précédente.

En ce qui concerne le taux d'inflation, il est ressorti à 2,7% en septembre 2023 contre 8,3% au mois de septembre 2022. En octobre 2023, il devrait se situer à 2,8% contre 8,4% à la même période de l'année dernière. L'inflation de la zone reste globalement contenue grâce au maintien d'un bon approvisionnement des marchés en produits céréaliers issus de la campagne agricole 2022/2023 et à l'orientation restrictive de la politique monétaire.

Les perspectives de croissance de l'Union restent entourées de risques baissiers

importants liés notamment à la situation sécuritaire et socio-politique dans la sous-région, aux conditions météorologiques, ainsi qu'à l'évolution des prix des matières premières, notamment des hydrocarbures et des engrais.

I.3. MARCHÉS DES PRODUITS DE BASE ET DES CHANGES

- ✓ *Marché des matières premières marqué en octobre 2023 par une envolée du cours du gaz naturel et une baisse du cours du pétrole brut*

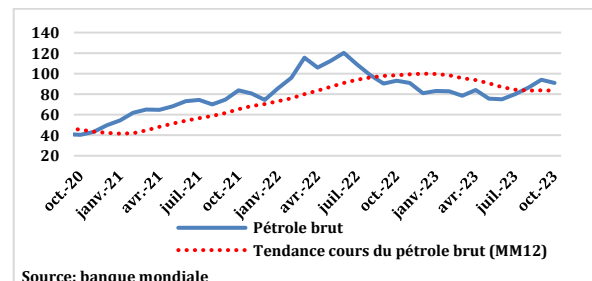
Au mois d'octobre 2023 et en évolution mensuelle, le marché des matières premières et des produits de base enregistre une baisse des prix du pétrole brut, du blé dur, du riz thaïlandais brisures 5%, du sucre, de l'huile de palme, du café robusta et du coton. En revanche, une hausse est constatée pour le prix du gaz naturel, du caoutchouc TSR20, du cacao fèves et des engrais. Ces fluctuations sont attribuables aux facteurs suivants :

- l'indice du prix du **gaz naturel** poursuit son ascension amorcée depuis le mois de juin 2023 et s'accroît de 19,5% au mois d'octobre 2023, après une progression de 2,3% le mois précédent. Cette accélération est principalement due (i) à la fermeture des installations gazières israéliennes suite au déclenchement de la guerre avec le Hamas dans la bande de Gaza, (ii) à la diminution des volumes disponibles consécutive à l'explosion d'un gazoduc entre la Finlande et l'Estonie, ainsi qu'à (iii) la reprise des grèves dans les sites de production de Gaz Naturel Liquéfié (GNL) en Australie, le premier exportateur mondial de GNL ;
- le cours des **fèves de cacao** augmente de 0,6%, maintenant ainsi sa trajectoire ascendante entamée depuis septembre

2022. Cette progression est motivée en partie par une insuffisance de la production de cacao fèves face à une demande de chocolat en constante expansion, avec une reprise notable en Europe et en Asie, notamment en Malaisie et en Indonésie ;

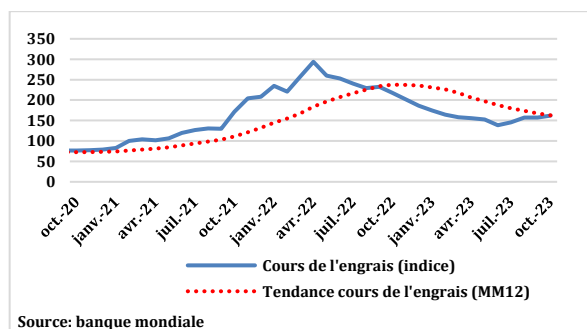
- le prix du **caoutchouc** s'accroît de 2,1% après une hausse de 9,1% en septembre 2023, en lien avec une baisse de l'offre du principal producteur, la Thaïlande, dont les rendements sont affectés par des conditions climatiques défavorables ;
- le cours du baril de **pétrole brut** recule de 3,1% pour se situer à 91,1 dollars US le baril en moyenne, après trois mois consécutifs de hausse. Cette inflexion est principalement due à une diminution de la demande en provenance des États-Unis, en réaction au prix élevé ;

Graphique 8 : Évolution du cours du baril de pétrole brut en dollars



- après avoir suivi une tendance baissière de mai 2022 à juin 2023, le prix des **engrais** augmente de 2,7% en octobre 2023, poursuivant le regain amorcé en juillet. Cette progression provient de l'accélération des prix des engrais azotés, en lien avec la hausse du prix du gaz naturel qui entre dans leur processus de fabrication ;

Graphique 9 : Évolution de l'indice du cours de l'engrais



- le cours de **l'or** se stabilise en octobre après avoir été quasiment en recul depuis mai 2023. Cette stabilité, qui pourrait marquer une inversion de tendance, est le résultat d'une hausse de la demande de lingots et de pièces d'or en provenance de la Chine ;
- le prix du **sucre** connaît une baisse de 2,2% en octobre 2023 attribuable à une disponibilité importante de sucre sur le marché international, portée par le Brésil dont la production a doublé en septembre 2023. Ce repli intervient après une tendance haussière observée de novembre 2022 à septembre 2023 ;
- le cours du **coton** connaît une baisse 2,5%, après trois mois consécutifs de hausse, en raison de la faiblesse de la demande chinoise. Il reprend son repli observé de juin 2022 à juin 2023, après le pic historique atteint en mai 2022 ;
- Le cours de **l'huile de palme** continue de décliner pour le troisième mois consécutif, en fléchissant de 3,1%. Cette tendance baissière qui a débuté en avril 2023 est la conséquence d'une demande faible.
- le cours du **riz thaïlandais** se contracte de 4,8% pour s'afficher à 590 dollars par tonne en moyenne au mois d'octobre 2023, poursuivant son retrait observé depuis le mois d'avril 2023. Ce repli découle de la convergence de plusieurs facteurs, notamment l'accroissement de

l'offre, la dépréciation du bath thaïlandais par rapport au dollar américain, ainsi que la réticence des acheteurs face au coût élevé du riz ;

- le cours du blé dur, en baisse depuis avril 2023, fléchit de 5,3% pour s'établir à 298,10 dollars US la tonne au mois d'octobre 2023. Cette évolution s'explique par la hausse des offres turque et russe qui ont alimenté le marché.

Tableau 1 : Évolution des principaux produits de base

Matières premières	VARIATIONS		
	Octobre 2023 / septembre 2023	Octobre 2023 / Octobre 2022	Moyenne dix premiers mois 2023 / Moyenne dix premiers mois 2022
Produits agricoles			
<i>Cacao fèves</i>	+0,6%	+57,2%	+30,8%
<i>Café Arabica</i>	+0,0%	-23,5%	-21,9%
<i>Café Robusta</i>	-4,1%	+15,4%	+10,7%
<i>Coton</i>	-2,5%	-4,2%	-29,3%
<i>Huile de palme</i>	-3,1%	-9,5%	-33,0%
<i>Caoutchouc</i>	+2,1%	+12,4%	-14,1%
<i>Maïs</i>	+3,1%	-32,9%	-18,4%
<i>Sucre</i>	-2,2%	+46,6%	+26,4%
<i>Riz blanchi, 5%</i>	-4,8%	+36,9%	+24,6%
<i>Blé dur</i>	-5,3%	-31,9%	-19,3%
Minerais			
<i>Or</i>	+0,0%	+15,1%	+6,7%
Energie			
<i>Pétrole brut Brent</i>	-3,1%	-2,2%	-19,1%
<i>Gaz Naturel Index</i>	+19,5%	-57,6%	-64,3%
Fertilisant			
<i>Engrais</i>	+2,7%	-25,8%	-35,8%

Sources : MEPD/DGE ; Banque mondiale

Au mois d'octobre 2023 et comparés à leurs niveaux d'octobre 2022, il est enregistré un accroissement des prix du cacao fèves (+57,2%), du sucre (+46,6%), du Riz Thaïlandais brisures 5% (+36,9%), du café robusta (+15,4%), de l'or (+15,1%) et du caoutchouc TSR20 (+12,4%). En revanche, il est observé un recul de ceux du pétrole brut (-2,2%), du Coton (-4,2%), de

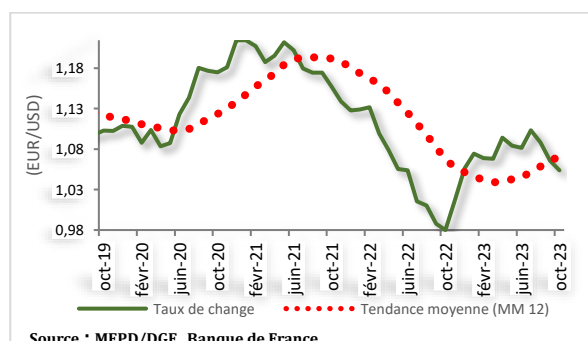
l'huile de palme (-9,5%), des engrais (-25,8%), du blé dur (-31,9%) et du gaz naturel (-57,6%).

En moyenne, sur les dix premiers mois de 2023, les prix des principaux produits de base exportés et importés par la Côte d'Ivoire connaissent des évolutions contrastées, comparés à la même période de l'année 2022. Les prix du cacao fèves (+30,8%), du sucre (+26,4%), du riz, Thaïlandais brisures 5% (+24,6%), du café, robusta (+10,7%) et de l'or (+6,7%) s'affichent en hausse, tandis que ceux du caoutchouc TSR20 (-14,1%), du pétrole brut (-19,1%), du blé dur (-19,3%), du coton (-29,3%), de l'huile de palme (-33,0%), des engrais (-35,8%) et du gaz naturel (-64,3%) ressortent en baisse.

✓ **Dépréciation de l'euro par rapport au dollar américain en octobre 2023**

En octobre 2023, **sur le marché des changes**, l'euro s'apprécie par rapport à la livre sterling (+0,7%) et au yen (+0,2%) en variation mensuelle. En revanche, l'euro se déprécie vis-à-vis du Rand sud-africain (-0,7%), du rouble (-0,7%), du yuan renminbi (-1,0%) et du Dollar américain (-1,1%).

Graphique 10 : Évolution du cours de l'euro par rapport au dollar américain



En moyenne, sur les dix premiers mois de l'année 2023 et comparé à la même période de l'année précédente, l'euro enregistre une hausse de sa valeur par rapport à la plupart

des principales devises. En effet, l'euro s'apprécie par rapport au rouble (+26,1%), au rand sud-africain (+18,2%), au yen (+10,1%), au yuan renminbi (+9,4%), au dollar américain (+3,1%) et à la livre sterling (+2,2%).

II. CONJONCTURE NATIONALE

Les valeurs sont en FCFA, sauf indications contraires,

Au niveau national, l'activité économique continue d'évoluer dans un environnement favorable, en dépit du contexte international difficile. Elle tire profit de la poursuite de la mise en œuvre du Plan National de Développement (PND) 2021-2025.

L'économie bénéficie de la poursuite de l'exécution du Plan Social du Gouvernement (PS-Gouv) 2022-2024, et du Programme Jeunesse du Gouvernement (PJ-Gouv) 2023-2025. Le PS-Gouv est axé sur l'amélioration des conditions de vie des populations à travers, notamment, le relèvement des taux d'accès à l'électricité, à l'eau potable, à l'éducation et aux services de santé sur toute l'étendue du territoire.

Dans le cadre de l'exécution du PND 2021 – 2025, la Côte d'Ivoire poursuit la construction et la réhabilitation des projets d'infrastructures publiques. Il s'est agi notamment, sur les dix premiers mois de l'année 2023, de (i) l'achèvement du pont Alassane Ouattara reliant les communes de Cocody et du Plateau, (ii) de l'ouverture à la circulation de la section Tiébissou – Bouaké de l'autoroute du Nord, (iii) du parc des expositions d'Abidjan, ainsi que (iv) de la finalisation du stade de San Pedro et la réhabilitation de celui d'Ebimpé. Aussi, dans le cadre de la mise en œuvre de l'un des piliers majeurs du PND, à savoir l'amélioration de l'habitat rural et urbain avec la réduction du déficit de logement dans les grandes villes, le Gouvernement ivoirien a conclu, le 10 juillet 2023, un accord de prêt d'un montant de 43,5 milliards avec la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique. Ce montant devrait contribuer à la construction de 5000 logements à Abidjan, 1500 logements à Bouaké et 1000 logements à Yamoussoukro.

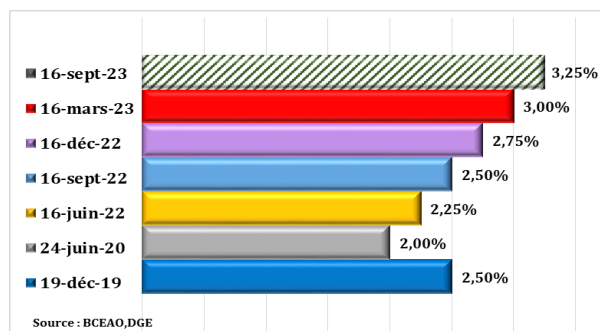
Les mises en œuvre du PS-Gouv 2022-2024 et du PJ-Gouv 2023-2025 ont permis d'obtenir, au premier semestre 2023, les principaux résultats suivants :

- l'achèvement de la construction de 84 salles de classes au préscolaire et au primaire et de 7 collèges de proximité ainsi que le démarrage de la construction de 7 établissements techniques et professionnels ;
- l'insertion professionnelle de 58 254 jeunes, la formation de 4 949 jeunes dans le cadre de l'école de la deuxième chance dont 1 700 en zone frontalière du Nord ainsi que la prise en charge de 16 000 jeunes dans le cadre du service civique.
- l'électrification de 206 localités dont 56 en zone frontalière du Nord, la réduction du tarif social au profit de 1 955 734 ménages ainsi que le raccordement de 114 605 ménages à l'électricité ;
- la construction de 192 latrines écoles ainsi que le renforcement du programme d'accès à l'eau potable avec la réparation de 2 267 pompes à motricité humaine (PMH) et la maintenance de 3 836 PMH dont 100 forages, 482 PMH réparées et la maintenance de 925 PMH en zone frontalière du Nord ;
- la réhabilitation de 111,14 km de route et le démarrage de la construction de 25 marchés de proximité ;
- la distribution d'allocation familiale trimestrielle à 100 000 ménages dans le cadre des filets sociaux ;
- la distribution gratuite de kits

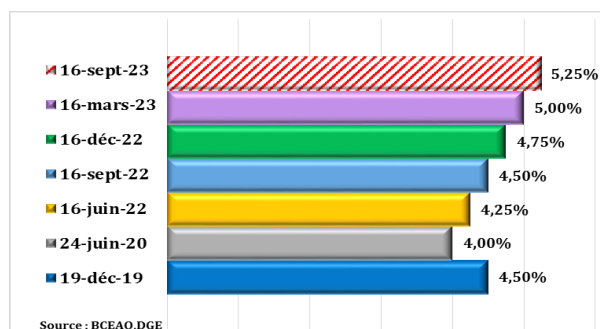
d'accouchement à 151 264 femmes enceintes et de kits de césarienne à 19 416 femmes ainsi que de 117 337 poches de sang.

Par ailleurs, face à la persistance de tensions inflationnistes sous-jacentes, la BCEAO, maintient l'orientation restrictive de sa politique monétaire. Elle a effectué au mois de septembre 2023, la 5^{ème} hausse de ses principaux taux directeurs depuis le 24 juin 2020. Ainsi, depuis le 16 septembre 2023, le taux minimum de soumission aux appels d'offres d'injection de liquidité est passé à 3,25% contre 3% précédemment. De même, le taux du guichet de prêt marginal s'est situé à 5,25% après 5,00% en mars 2023. Le coefficient des réserves obligatoires est resté, quant à lui, inchangé à 3,00%.

Graphique 11 : Évolution du taux minimum de soumission aux appels d'offres d'injection de liquidité



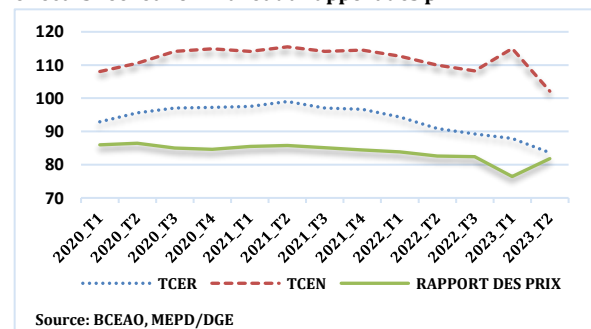
Graphique 12 : Évolution du taux de guichet de prêt marginal



Sur les neuf premiers mois de l'année 2023, l'économie ivoirienne a bénéficié d'une amélioration des termes de l'échange de 15% en relation avec une hausse des prix à l'exportation (+7%) et un repli des prix à l'importation (-7%).

Toutefois, au premier semestre 2023, la Côte d'Ivoire a enregistré une perte de compétitivité due à une augmentation du Taux de Change Effectif Nominal (TCEN) de 3,06%, malgré un repli du rapport de prix entre la Côte d'Ivoire et ses partenaires économiques de 3,61%.

Graphique 13 : Evolution trimestrielle des taux de change effectifs réel et nominal et du rapport des prix



Dans ce contexte, les chefs d'entreprises ont maintenu leur confiance quant à la bonne évolution de l'activité économique sur le reste de l'année. En effet, l'indicateur du climat des affaires, produit par la BCEAO, est demeuré, sur les neuf (9) premiers mois de l'année 2023, au-dessus de sa tendance de longue période (101,0). Toutefois, en moyenne sur cette période, il s'est contracté de 1,4% comparativement à la même période de l'année précédente, en raison des incertitudes liées à l'environnement sous-régional et international, ainsi que des risques baissiers qui pèsent sur la croissance du PIB du fait de la politique monétaire restrictive.

II.1. SECTEUR RÉEL

II.1.a. Secteur primaire

Le secteur primaire connaît une stagnation de l'agriculture industrielle et d'exportation, sur les neuf premiers mois de l'année 2023. En revanche, l'agriculture vivrière progresserait de 6,7% en volume en 2023.

Dans l'agriculture industrielle et d'exportation, les productions de noix de

cajou (+17,8%), de banane dessert (+3,0%), de caoutchouc naturel (+25,1%), de régimes de palme (+6,4%) et de sucre (+6,2%) progressent tandis que celles de cacao (-11,1%), de café (-61,4%) et de coton graine (-58,6%) se contractent.

La filière **anacarde** tire avantage de l'amélioration des pratiques agricoles. En outre, les efforts du Gouvernement en vue de l'accroissement de la transformation locale ont permis de porter le taux de transformation à 21,4% à fin septembre 2023 avec 259 136 tonnes de noix transformées, contre un taux de 14,1% et 136 988 tonnes de noix usinées sur la période correspondante de l'année 2021. Ainsi, en termes de transformation de la noix de cajou, la Côte d'Ivoire se classe au troisième rang mondial, après le Vietnam et l'Inde. Elle compte 29 usines opérationnelles pour une capacité annuelle de traitement de 400 000 tonnes. Ces usines ont généré 14 211 emplois directs dont 70,5% occupés par des femmes.

La hausse de la production de **caoutchouc**, s'explique par l'entrée en production de nouvelles plantations et l'optimisation de la production des anciennes plantations. Pour promouvoir la transformation locale, le Gouvernement a octroyé aux investisseurs des exonérations fiscales sur les équipements importés et des crédits d'impôts.

La production de **banane dessert** continue de bénéficier du soutien du gouvernement à travers des investissements dans de nouvelles plantations industrielles dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'Urgence de soutien aux filières Agricoles (PURGA 2). Elle tire avantage également de la maîtrise de canaux de distribution sur le marché européen.

La production **sucrière** est soutenue d'une

part, par les résultats positifs obtenus dans la lutte contre la maladie de la mosaïque de la canne à sucre et, d'autre part, par les investissements réalisés dans le cadre de la mise en œuvre des contrats-plans signés entre l'Etat et les entreprises sucrières en vue d'accroître la productivité et la compétitivité du secteur.

En ce qui concerne la filière du **palmier à huile**, l'amélioration de la production est en lien avec l'appui du gouvernement, qui comprend la fourniture d'engrais et des incitations pour la régénération des vergers vieillissants. Par ailleurs, face au refus des usiniers de respecter le prix bord champ du régime de palme fixé par le Gouvernement, depuis le mois de mai 2023, dans un contexte de plafonnement des prix de vente de l'huile raffinée, le gouvernement a ramené, le prix de la tonne de régime de palme à 65 000 FCFA sur dernier trimestre 2023, contre 67 800 CFA fixé en octobre 2023. De même, le prix de l'huile de palme est fixé à 530 000 FCFA la tonne au dernier trimestre 2023, en deçà du prix de 555 751 la tonne fixé en octobre 2023.

Tableau 2 : Évolution des principales productions de l'agriculture d'exportation

(En tonnes)	9 mois 2022	9 mois 2023	Variation (%)	Prev. Sept 2023
Cacao fèves	1 133 315,6	1 015 390,0	-10,4	-15,2
Café	93 210,0	35 785,0	-61,6	-52,6
Noix cajou	1 028 172,0	1 211 210,0	17,8	2,1
Caoutchouc	919 572,9	1 150 175,6	25,1	21,4
Sucre	122 297,0	129 854,7	+6,2	2,0
Régime de palme	2 053 055,5	2 185 123,9	6,4	...
Banane dessert	340 076,5	350 199,1	3,0	4,3
Coton graine	401 551,0	166 076,0	-58,6	-56,2

Sources : MEPD/DGE, OPA, MEMINADER

En revanche, la production de **cacao** est en baisse en raison des conditions

météorologiques défavorables. Sur les neuf premiers mois de l'année 2023, le prix d'achat bord champ s'est situé à 900 FCFA/Kg, en hausse de 75 FCFA par rapport à la même période de l'année précédente. Cette augmentation a contribué à atténuer l'impact de la baisse de la production sur les revenus brut des producteurs qui est ressorti à 913,9 milliards, en repli de 2,3% par rapport aux 935,0 milliards perçus au cours de la même période de l'année précédente.

Pour la campagne principal 2023-2024 qui couvre la période d'octobre 2023 à mars 2024, le prix minimum bord champ a été fixé à 1 000 francs CFA/Kg soit 100 FCFA de plus que celui de la même période de la campagne précédente.

Par ailleurs, un décret instituant un Système National de Traçabilité du Café et du Cacao a été adopté en Conseil des Ministres. Ce dispositif permettra de déterminer l'origine des produits à chaque niveau du circuit de commercialisation, de faire respecter le prix minimum garanti d'achat bord champ, de sécuriser les transactions financières et de préserver la qualité des produits en favorisant le respect des standards minimaux de durabilité.

Le repli de la production **caféière** s'explique par des conditions météorologiques défavorables et par le repos végétatif. Ainsi, malgré une hausse de 7,1% du prix d'achat bord champ (750 FCFA/Kg), le revenu brut cumulé perçu par les producteurs baisse de 59% pour se situer à 26,8 milliards. Dans le cadre du renforcement de la production, une superficie caféière de 18 891,7 ha a été recépée afin de la régénérer. En outre, pour la campagne 2022-2023, le Conseil Café-Cacao a autorisé la culture et la distribution de 15 000 ha de plants de café.

Dans la filière **cotonnière**, la chute de la production de coton graine de 58,6% sur les neuf premiers mois de l'année 2023, en rythme annuel, est imputable à l'invasion des « jassides » dans le bassin cotonnier. La campagne 2022-2023, qui couvre la période allant de décembre 2022 à mai 2023, enregistre une production de 236 183 tonnes contre 539 623 tonnes la campagne précédente, soit une contraction de 56,2%.

II.1.b. Secteur secondaire

La production du secteur secondaire est caractérisée au mois de septembre 2023 par une hausse de la production industrielle et une baisse de l'Indicateur Avancé du BTP (IABTP) qui était resté en hausse de janvier 2023 à juillet.

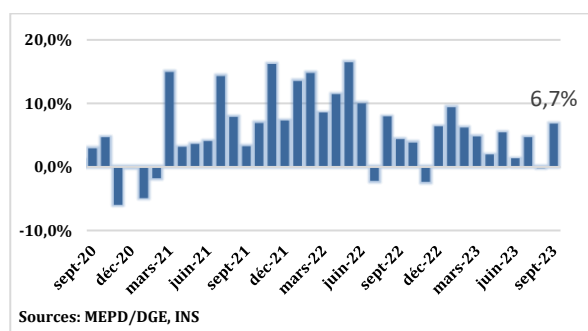
✓ *Rebond de la progression en rythme annuel de l'activité industrielle en septembre*

Au mois de septembre 2023, l'Indice de la Production Industrielle (IPI) rebondit de 6,7% en glissement annuel, après une baisse de 0,2% enregistrée le mois précédent. Cette embellie résulte principalement du relèvement de la production manufacturière (+1,0% après -5,2% en août 2023), soutenu par l'accélération de la progression de la production des « industries extractives » (+18,7% après +10,8% en août 2023) et des « industries de production et de distribution d'électricité, de gaz et d'eau » (+7,3% après +1,0% en août 2023).

Les industries manufacturières bénéficient, au mois de septembre 2023, (i) de l'accélération de la production des divisions « fabrication de boissons » (+40,1% contre +32,1% en août 2023), « raffinage pétrolier et cokéfaction » (+7,7% contre +2,5% le mois précédent), (ii) de l'atténuation du repli de celle des divisions « fabrication de produits alimentaires » (-4,2% après -9,0%

en août), « fabrication de produits chimiques » (-14,9% contre -16,9% le mois précédent), « travail du caoutchouc et du plastique » (+12,1% contre -8,3% en août), ainsi que (iii) de la reprise de la « fabrication de meubles et matelas » (+11,7% contre -4,2% le mois précédent). En revanche, il est enregistré une décélération de l'activité des divisions « fabrication de produits à base de tabac » (+6,3% après +19,9% le mois précédent) et « fabrication de produits chimiques » (+13,1% contre +24,6% en août 2023).

Graphique 14 : Évolution de la dynamique de l'indice de la production industrielle en glissement annuel



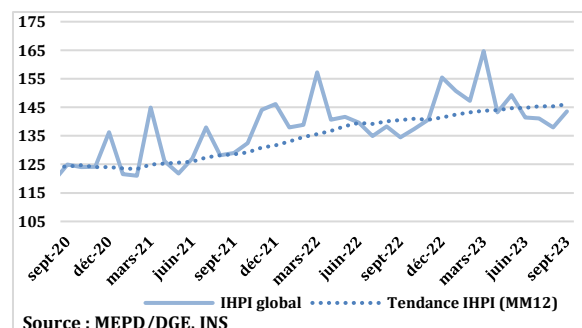
Au niveau des « industries extractives », l'accélération de la production en rythme annuel s'explique par celle des divisions « extraction de minerais métalliques » (+16,7% en septembre contre +10,0% en août 2023) et « extraction d'hydrocarbures » (+26,5% contre +16,0% le mois précédent).

Quant à la production des « industries de production et de distribution d'électricité, de gaz et d'eau », elle se renforce en rythme annuel grâce au dynamisme dans les divisions « production et distribution d'électricité et de gaz » (+7,6% en septembre après +0,8% en août) et « captage, traitement et distribution d'eau » (+4,2% en septembre contre +2,2% en août).

En moyenne sur les neuf premiers mois de 2023, l'IPI enregistre une augmentation de 4,4%, sous l'effet de la progression de l'ensemble des composantes à savoir les « industries manufacturières » (+3,1%) et

les « industries extractives » (+6,6%), les « industries de production et de distribution d'électricité, de gaz et d'eau » (+7,3%) et les « industries environnementales » (+8,8%).

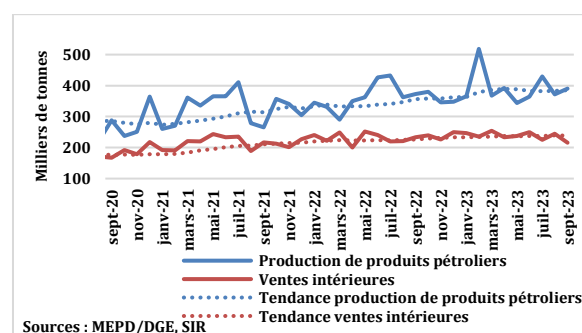
Graphique 15 : Évolution de l'indice de la production Industrielle



Dans les « industries manufacturières », la progression de la production provient des divisions « fabrication de produits alimentaires » (+1,2%), « fabrication de boissons » (+30,8%), « fabrication de produits chimiques » (+12,7%), « travail du caoutchouc et du plastique » (+9,5%) et « raffinage pétrolier et cokéfaction » (+9,3%). En revanche, la production des divisions « activités de fabrication de textiles » (-33,4%), « métallurgie » (-17,2%) et « fabrication d'ouvrages en métaux » (-5,8%) recule.

Au niveau de la division « raffinage pétrolier et cokéfaction », la production de produits pétroliers s'accroît de 8,3%, soutenue principalement par le dynamisme des exportations (+26,6%) qui profitent des bons niveaux des marges de raffinage. Quant à la consommation intérieure, elle enregistre une hausse modérée de 3,0%.

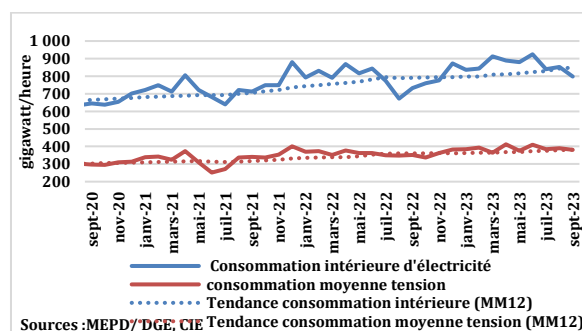
Graphique 16 : Production et vente de produits pétroliers



La hausse de 6,6% de la production des « **industries extractives** provient principalement *de la progression des extractions d'or, de manganèse, de nickel* et de **gaz naturel** respectivement de 5,7%, 64,7%, 33,2% et 3,8%. L'extraction aurifère tire avantage de l'entrée en production de la mine de Gregbeu dans le département de Zoukougbeu depuis janvier 2023, tandis que le manganèse profite de la forte hausse de la production de la mine de Bondoukou. Cependant, *la production de pétrole brut* recule de 8,7%, en raison de la déplétion naturelle des champs et de l'arrêt de la production du champ Espoir du 09 mars au 01 avril 2023 dans le cadre des travaux de maintenance. L'entrée en production du champ Baleine en août 2023, avec une capacité de production estimée à 15 000 barils de pétrole/jour et environ 25 millions de pieds cubes/jour de gaz naturel, devrait impacter favorablement, au dernier trimestre 2023, la performance de la division « extraction d'hydrocarbures » qui accuse un retrait de 0,3% sur les neuf premiers mois de l'année 2023.

Dans les « **industries de production et de distribution d'électricité, de gaz et d'eau** », la production nette d'électricité progresse de 10,3%, sous l'effet de la hausse des productions de source thermique (+7,2%) et de source hydraulique (+21,1%). Cette production a permis de satisfaire, d'une part, la consommation intérieure en hausse de 9,3% et, d'autre part, la demande extérieure avec des exportations en augmentation de 16,8%. Le secteur électricité a enregistré la mise en service de la centrale thermique d'Atinkou d'une capacité de 390 MW en mai 2023 et de la centrale solaire de Boundiali d'une capacité de 37,5 MW en juin 2023.

Graphique 17 : Évolution de la consommation d'électricité



✓ **Ralentissement du BTP**

Le secteur du Bâtiment et des Travaux Publics (BTP) bénéficie de l'exécution des principaux chantiers liés à l'organisation de la prochaine Coupe d'Afrique des Nations (CAN) et à l'amélioration de la fluidité routière. Toutefois, le troisième trimestre est marqué par une décélération de l'accroissement de l'Indicateur Avancé (IABTP) qui ressort à 3,7%, après des hausses de 18,9% et 19,4% respectivement au deuxième et premier trimestre, en glissement annuel. Ce ralentissement est en lien avec la baisse de l'IABTP au mois d'août (-2,6%) et de septembre (-12,4%).

En moyenne sur les trois premiers trimestres de l'année 2023, l'activité du BTP enregistre une hausse de 13,9%.

Plusieurs infrastructures publiques ont été achevées sur la période écoulée du deuxième semestre 2023. Il s'agit : (i) du cinquième pont reliant les communes de Cocody et du Plateau en août 2023, (ii) de la section Tiébissou – Bouaké de l'autoroute du Nord en août 2023, (iii) du parc des expositions d'Abidjan en juillet 2023 et (iv) de l'ensemble des stades devant abriter la CAN.

D'autres chantiers d'infrastructures publiques restent en cours. Il s'agit notamment de : (i) la construction du quatrième pont d'Abidjan reliant les communes de Yopougon et du Plateau, (ii) la construction de la tour F de la cité

administrative du Plateau, (iii) l'aménagement de la baie de Cocody, (iv) la construction de sept échangeurs à Abidjan, (v) la réhabilitation de la côtière entre Abidjan et San Pedro et (vi) la réalisation de l'autoroute de contournement de la ville d'Abidjan (Y4).

II.1.c. Secteur tertiaire

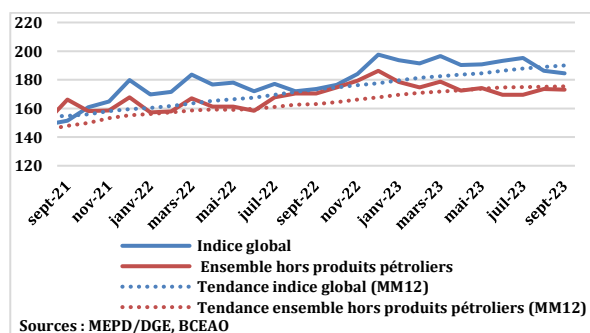
Le secteur tertiaire est caractérisé par une évolution favorable de la quasi-totalité de ses composantes.

✓ *Hausse modérée des ventes dans le commerce de détail*

Dans le commerce de détail, l'Indice du Chiffre d'Affaires (ICA) affiche une croissance soutenue depuis le début de l'année.

Le commerce de détail conserve une forte croissance malgré un léger ralentissement observé depuis le mois de juin 2023. En effet, **au mois de septembre 2023**, l'Indice du Chiffre d'Affaires (ICA) du commerce de détail progresse de 6,3% en glissement annuel après +8,3% en août et +10,2% en juillet 2023.

Graphique 18 : Évolution de l'indice du chiffre d'affaires du commerce de détail



Cette bonne orientation est portée par les ventes de « produits pétroliers » (+13,7%), de « produits de l'alimentation » (+7,9%) et « d'articles d'équipement de la personne » (+9,6%). À contrario, les ventes de « véhicules automobiles, motocycles et pièces détachées » (-6,3%), de « produits

pharmaceutiques et cosmétiques » (-5,3%) de « produits d'équipement du logement » (-0,4%) et de « produits divers » (-0,3%) se contractent.

Au terme des neuf premiers mois de l'année 2023 et comparativement à la période correspondante de 2022, l'Indice du Chiffre d'Affaires du commerce de détail s'accroît de 9,4% porté par la quasi-totalité des branches à l'exception de celle des produits d'équipement du logement qui se contracte de 0,9%.

Les ventes de produits pétroliers croissent de 13,5% du fait de l'augmentation des prix à la pompe des carburants gasoil et super ainsi que des quantités vendues.

Dans la branche « véhicules automobiles, motocycles et pièces détachées », le chiffre d'affaires progresse de 15,0%, tiré essentiellement par les ventes de véhicules automobiles neufs (+20,0%).

Les ventes de produits de l'alimentation se bonifient de 6,4% en lien avec la hausse des prix à la consommation des produits alimentaires.

✓ *Bonne tenue des activités de transport*

Les différentes branches d'activités de transport sont bien orientées, excepté le transport ferroviaire.

Dans le **transport aérien**, le nombre total de passagers est en hausse depuis le début de l'année, en glissement annuel. En outre, le rythme de progression qui avait ralenti, s'est accéléré **au mois de septembre pour se situer à 7,9%**, après des accroissements de 6,1% le mois précédent et 7,2% au mois de juillet 2023.

L'accroissement enregistré au mois de septembre est porté à la fois par les passagers commerciaux (+6,0%) et ceux en

transit (+34,9%). L'augmentation du nombre de passagers commerciaux est soutenue par le trafic avec l'Afrique hors CEDEAO (+27,1%), l'Europe (+1,1%) et le reste du monde (+8,5%). Toutefois, le trafic national (-23,1%) et celui avec la CEDEAO (-3,3%) reculent.

Au terme des neuf premiers mois de l'année, le nombre de passagers commerciaux affiche un accroissement de 14,4%, en lien avec la hausse du trafic international, notamment avec l'Europe (+4,9%), la CEDEAO (+14,3%), le reste de l'Afrique (+38,9%). Quant au trafic national, il recule de 29,1%.

Dans le **transport maritime**, le trafic global de marchandises maintient **au mois d'août 2023**, sa bonne tenue observée depuis le début de l'année. Il progresse de 26,9% en glissement annuel, après +11,2% au mois de juillet, en raison de la vigueur du transbordement (+915,9%) et du trafic national (+5,7%), tandis que le transit augmente modérément de 0,2%. La forte croissance des activités de transbordement s'explique par la mise en exploitation, en décembre 2022, du deuxième terminal à conteneurs du port d'Abidjan. Ainsi, la capacité de traitement de conteneurs par ce port est passée à 2,5 millions par an contre 1 million précédemment.

En cumul sur les huit premiers mois de l'année, le trafic maritime global de marchandises s'accroît de 14,2% comparativement à la période correspondante de 2022, porté par le dynamisme à la fois du trafic au Port d'Abidjan (+15,0%) et au Port de San Pedro (+10,4%).

Le **transport routier** progresserait sur les neuf premiers mois de l'année 2023, au regard de l'accroissement de 4,7% de la consommation en volume des carburants

« gasoil » et « super » comparativement à la même période de 2022.

Au niveau du **transport ferroviaire**, le repli du trafic de marchandises enregistré depuis le début de l'année s'accroît au mois de septembre 2023. En effet, au cours de ce mois, le trafic fléchit de 28,5%, en glissement annuel, après une baisse de 15% en moyenne mensuelle sur les huit (8) premiers mois de l'année. Ainsi, en cumul sur **les trois premiers trimestres** de l'année et comparativement à la période correspondante de 2022, le trafic global de marchandises par voie ferroviaire fléchit de 16,5%. Il pâtit de la contraction des échanges avec le Burkina Faso (-28,5%) induite par la crise sécuritaire et politique que connaît ce pays.

II.1.d. Prix

II.1.d.1. Prix à la consommation

A l'instar de la plupart des économies au niveau mondial, l'économie ivoirienne continue à faire face à des tensions inflationnistes. En plus des facteurs à l'origine de la pression inflationniste mondiale, le pays subit les conséquences de la crise sécuritaire dans les pays sahéliens (Burkina, Mali, Niger), notamment, la perturbation des circuits de distribution de l'offre sous-régionale en bétail et produits maraîchers en provenance de ces pays, ainsi que la hausse de la demande intérieure qui fait suite à l'afflux de réfugiés en provenance du Mali et du Burkina Faso.

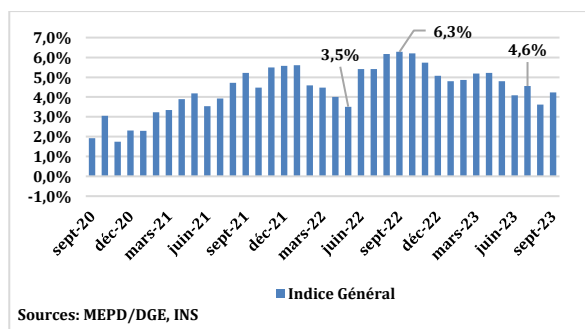
De façon spécifique, les mois d'août à octobre 2023 ont été marqués par une pénurie de sucre sur le marché et par une envolée des prix du riz, consécutive à la décision du Gouvernement indien, un des principaux pays exportateurs, de réduire ses ventes sur le marché international.

Par conséquent, en vue de garantir l'approvisionnement régulier des marchés et de contenir la flambée des prix de ces produits, le Gouvernement ivoirien a annoncé, le lundi 18 septembre 2023, la suspension à titre conservatoire de l'exportation du riz local et du sucre, pour la période allant du 18 septembre au 31 décembre 2023. Cette mesure intervient une semaine après la décision des autorités ivoiriennes de plafonner les prix du riz, du sucre et d'autres produits de grande consommation, dans le cadre de la lutte contre la vie chère.

✓ Remontée de l'inflation au mois de septembre 2023

Au mois de septembre 2023, la progression de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC), en glissement annuel, repart à la hausse pour atteindre +4,2% après avoir décéléré au cours des quatre (4) mois précédents et être ressorti à +3,6% au mois d'août 2023, son niveau le plus bas depuis juin 2022.

Graphique 19 : Evolution de la dynamique de l'indice général des prix à la consommation en glissement annuel

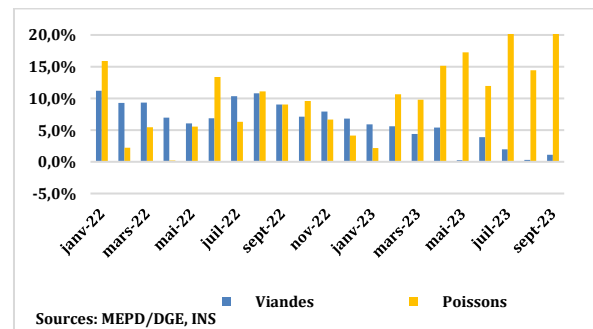


Cette remontée de l'inflation provient de l'accélération de la progression tant des prix des produits comestibles (+6,3% après +5,4% le mois précédent) que de ceux des produits non comestibles (+3,1% après +2,7% au mois d'août 2023).

Dans la composante « produits comestibles », les produits dont les prix se sont les plus accrus sont les « poissons »

(+20,9% après +14,5% le mois précédent), les « céréales non transformées » (+12,0% après +10,6% le mois précédent), les « huiles et graisses » (+17,2% après +18,3% le mois précédent), les fruits (+5,2% après +2,0%) ainsi que le « lait-fromage-œufs » (+4,0% après +3,8% le mois précédent).

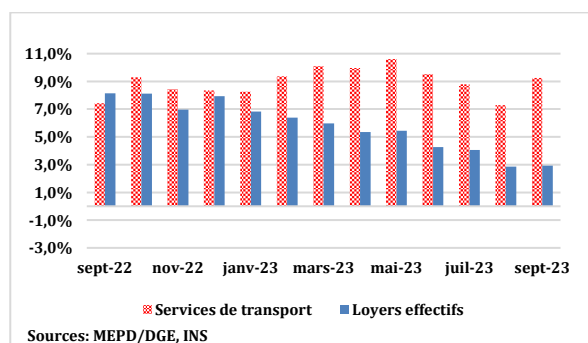
Graphique 20 : Evolution des prix de quelques produits alimentaires en glissement annuel



En revanche, les hausses des prix des « viandes » (+2,0% après +3,9% le mois précédent), des « tubercules et plantains » (+1,3% après +7,1% le mois précédent) et des « légumes frais » (+0,4% après +1,5% le mois précédent) sont contenues.

S'agissant de la composante « produits non comestibles », elle est marquée principalement par les progressions des prix des « services de transport » (+9,2% contre +7,3% au mois précédent), des « services de restauration » (+4,6% contre +4,4% au mois précédent) et de l'« électricité, gaz et autres combustibles » (+7,6% contre +4,8% au mois précédent). Les prix de la fonction « électricité, gaz et autres combustibles » s'accroissent en raison de l'augmentation du prix de l'électricité pour les ménages abonnés au 15 A et les professionnels, entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2023.

Graphique 21 : Evolution des prix de quelques services en glissement annuel



Dans l'ensemble, l'augmentation des prix des produits comestibles est imputable au renchérissement des produits frais (+9,2% après +7,6% le mois précédent) tandis que l'accroissement des prix des produits non comestibles restent marqué par la hausse des prix de l'énergie (+7,7% après +5,7% le mois précédent).

Ainsi, l'inflation sous-jacente, qui exclut les produits frais et les produits énergétiques, reste modérée. Elle ressort à 2,4% en septembre 2023, en glissement annuel, après +2,1% le mois précédent.

Par ailleurs, en terme d'origine, les prix des produits importés augmentent de 6,0% après +5,0% le mois précédent, plus vite que le renchérissement des produits locaux qui ressort à 4,2% contre +3,7% au mois d'août 2023. Il convient de noter également que les prix des produits importés continuent de surclasser ceux des produits locaux depuis le mois d'avril 2023.

✓ Hausse des prix à la consommation en moyenne sur les neuf premiers mois de 2023

En moyenne, sur les neuf premiers mois de l'année en cours, l'Indice général des prix à la consommation s'accroît de 4,6% comparé à la période correspondante de 2022, après avoir augmenté de 4,8% sur le premier semestre 2023.

L'évolution des prix sur les neuf (9) premiers mois est attribuable à l'augmentation conjointe des prix des produits comestibles (+6,4% comme au premier semestre 2023) et de ceux des produits non comestibles (+3,7% après +4,0% au premier semestre 2023).

L'accroissement des prix des produits non comestibles est porté principalement par les hausses des prix des « loyers effectifs » (+4,9%), des dépenses d'« entretien et réparations des logements » (+8,2%), des « services de transport » (+9,2%), des « dépenses d'utilisation des véhicules » (+10,6%) et des « services de restauration » (+6,4%).

Quant au prix moyen des produits comestibles, sa hausse est imputable au renchérissement des « huiles et graisses » (+15,5%), des « poissons » (+14,0%), des « céréales non transformées » (+9,4%), ainsi que des « produits laitiers » (+7,0%).

II.1.d.2. Prix dans la production industrielle

Au mois de septembre 2023, l'Indice moyen des Prix de Production dans l'Industrie (IPPI) progresse de 2,0% en glissement annuel, après des replis de 0,8% et 2,8% respectivement aux mois d'août et de juillet 2023. Cette hausse de l'IPPI général provient des prix à la production des « industries extractives » (+9,0%) et des « industries de production et de distribution d'électricité, de gaz et d'eau » (+5,9%). En revanche, les prix à la production des « industries manufacturières » se sont contractés de 1,2%.

L'évolution des prix de production dans les industries extractives résulte des augmentations de ceux des divisions « extraction de minerais métalliques » (+10,9%), « extraction d'hydrocarbures »

(+5,6%) et « autres activités extractives » (+2,7%).

Le repli du prix moyen de production dans les industries manufacturières est attribuable à la diminution de ceux dans les divisions « fabrication de produits chimiques » (-14,9%), « raffinage pétrolier et cokéfaction » (-6,8%), « imprimerie et reproduction d'enregistrements » (-16,2%) et « fabrication de boisson » (-4,0%). A l'inverse, les prix de production connaissent une augmentation dans les divisions « fabrication de produits alimentaires » (+4,1%), « travail du cuir ; fabrication d'articles de voyage et de chaussures » (+2,8%) et « fabrication de produits pharmaceutiques » (+23,8%).

En moyenne, sur les neuf premiers mois de l'année 2023, le prix moyen de production dans l'industrie ressort en repli de 0,9% comparativement à la période correspondante de 2022, sous l'effet de la contraction de ceux dans les industries manufacturières (-1,2%) et dans les industries extractives (-0,8%). L'impact de ses baisses a été allégé par la hausse des prix de production dans les « industries de production et de distribution d'électricité, de gaz et d'eau » (+2,0%) tandis que ceux dans les industries environnementales sont restés constants.

II.1.e. Emplois

Dans l'emploi formel, le nombre de salariés ainsi que le nombre d'emplois nets créés demeurent en augmentation.

Au terme des neuf premiers mois de 2023, le nombre d'emplois nets créés s'élève à 77 716, en hausse de 87,3% par rapport à la période correspondante de 2022. Cette évolution résulte de la forte progression des créations nettes dans le privé (+101,5%) ainsi que d'une hausse dans le public

(+44,7%). À fin septembre 2023, l'effectif total de salariés en emplois formels s'établit à 1 386 618.

Dans le privé, l'accroissement du nombre d'emplois nets créés (+62 680) provient de la hausse du nombre de nouvelles immatriculations (+101 285) et réembauches (+51 134) plus élevée que celle des cessations d'activités (+89 739). Ces nouvelles immatriculations concernent principalement le commerce (35,3%), l'industrie manufacturière (15,5%) et le BTP (14,4%).

Dans le secteur public, le nombre de nouveaux fonctionnaires enregistrés à fin septembre 2023 ressort à 14 440, en baisse de 9,2% comparativement à la période correspondante de 2022. Ces nouvelles affectations concernent principalement les ministères en charge de la santé (13,6%) et de la formation (36,6%).

II.2. FINANCES PUBLIQUES

Au terme des neuf (9) premiers mois de l'année 2023, la situation des finances publiques est caractérisée par un niveau de recouvrement des recettes totales et dons plus que prévu et par une sous exécution des dépenses totales et prêts nets.

II.2.a. Recettes totales et dons

A fin septembre 2023, les recettes totales et dons ressortent à 5 673,0 milliards contre un objectif de 5 651,1 milliards, en dépassement de 21,9 milliards. Cette performance est attribuable à un bon niveau de recouvrement des recettes non fiscales (+93,4 milliards par rapport à l'objectif), en dépit de la moins-value constatée sur le recouvrement des recettes fiscales (-72,6 milliards).

Comparées à septembre 2022, les recettes totales et dons sont en hausse de 935,6 milliards.

❑ **Recouvrement des recettes fiscales en deçà de l'objectif**

Les recettes fiscales (y compris les recettes affectées et parafiscalité) se situent à 4 790,7 milliards contre un objectif de 4 863,2 milliards, soit un écart négatif de 72,6 milliards.

Par nature d'impôts, les éléments explicatifs des réalisations se présentent comme suit :

Au niveau de la fiscalité intérieure

Les recettes fiscales intérieures ressortent à 2 655,4 milliards et enregistrent un écart négatif de 11,7 milliards par rapport à l'objectif. Ce niveau de recettes est en lien avec les résultats de recouvrement des Impôts ci-après :

- **les Impôts sur les revenus et salaires** sont recouverts à hauteur de 553,4 milliards, avec un écart négatif de 6,3 milliards par rapport aux prévisions de 559,8 milliards. Ce résultat découle des contreperformances enregistrées aussi bien sur les ITS du secteur privé que sur ceux du public. Certaines structures publiques ont suspendu leurs paiements en raison des opérations de compensation avec la DGI, initiées au cours du mois de septembre 2023 et qui n'ont pas encore abouti ;
- **la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) en régime intérieur** est collectée à hauteur de 504,1 milliards contre une prévision de 515,2 milliards, soit une moins-value de 11,1 milliards due à la conjoncture économique, à la non-finalisation du module de déduction automatique de la TVA et au retard observé dans la mise en

œuvre du dispositif de contrôle des flux de télécommunication ;

- **les droits d'enregistrement et de timbre** ressortent à 169,1 milliards et enregistrent un écart négatif de 8,5 milliards par rapport à l'objectif, en raison d'une différence entre les prix CAF projetés et ceux réels de café et de cacao ;
- **les taxes sur les télécommunications** se situent à 45,2 milliards, en écart négatif de 9,7 milliards par rapport à l'objectif. Cette contre-performance est due au retard observé dans la mise en œuvre du dispositif de contrôle des flux de télécommunication, dans un contexte de baisse du chiffre d'affaires déclaré des entreprises du secteur ;
- **la Taxe d'Etat de l'Entrepreneur (y compris Impôt Synthétique (IS)) et la Taxe de la Micro-entreprise** ressortent respectivement à 5,1 et à 8,3 milliards en dessous des objectifs respectifs de 10,4 milliards et de 12,3 milliards. Cette moindre mobilisation provient notamment de la baisse du taux de renouvellement des déclarations (déclarations par rapport aux assujettis) qui est passé de 73,0% à fin septembre 2022 à 62,6% à fin septembre 2023 ;
- **les impôts sur les bénéfices (BIC)** se situent à 717,6 milliards et sont en dépassement de 24,4 milliards par rapport à l'objectif de 693, milliards. Le bon niveau de recouvrement de ces impôts est attribuable à la plus-value enregistrée à la fois au niveau du BIC pétrole (+12,3 milliards), en lien avec le paiement de certains contribuables avant l'échéance, et du BIC hors pétrole-gaz (+12,1 milliards) qui bénéficie des bons résultats enregistrés dans la

plupart des secteurs d'activités de l'économie au cours de l'année 2022 ;

– **les impôts sur les revenus des capitaux mobiliers** sont collectés à hauteur de 147,1 milliards et affichent un écart positif de 8,4 milliards par rapport aux objectifs. Cette bonne performance est liée à des paiements significatifs d'IRVM au cours du 1^{er} semestre, avant l'échéance légale d'octobre ;

Au niveau de la fiscalité de porte

Les recettes douanières ressortent à 1 817,5 milliards à fin septembre 2023, en sous exécution de 47,2 milliards par rapport à l'objectif fixé à 1 864,8 milliards. De l'analyse détaillée, il ressort que :

– **les droits et taxes à l'exportation** se situent à 340,7 milliards contre une prévision de 335,0 milliards, soit une plus-value de 5,6 milliards. Cette performance découle principalement de l'excédent d'exportation de volume de cacao (1 260,0 milliers de tonnes pour un objectif de 1 091,7 milliers de tonnes) et de noix de cajou (732,1 milliers de tonnes pour un objectif de 580,6 milliers de tonnes) ;

– **les droits et taxes à l'importation**, enregistrent une moins-value de 54,9 milliards par rapport à l'objectif. Ce résultat est la conjugaison d'un faible recouvrement des taxes sur les produits pétroliers (34,3 milliards par rapport à l'objectif) et des taxes sur les marchandises générales (-20,5 milliards). La moins-value enregistrée sur les produits pétroliers s'explique, d'une part, par une taxation sur le gasoil en deçà de l'objectif (74,26 f/l pour un objectif de 87,53 f/l), et d'autre part, par une consommation en volume inférieure à la prévision pour le gasoil (746,55 millions de litres pour un objectif de 770,94

millions de litres) et pour le super carburant (704,86 millions de litres pour un objectif de 767,5 millions de litres).

❑ **Bon niveau des recettes non fiscales**

Les recettes non fiscales se situent à 703,8 milliards majorant les objectifs de 93,4 milliards, sous l'effet combiné des excédents réalisés sur les cotisations de sécurité sociale (+33,9 milliards), les recettes de service (+44,2 milliards) et les autres recettes de sécurité sociale (+8,1 milliards). Elles ont également bénéficié de la perception d'un bonus de signature de 6,6 milliards.

❑ **Bonne mobilisation des dons**

Le niveau des dons mobilisés se situe à 178,6 milliards, en dépassement de 1,1 milliards de l'objectif.

II.2.b. Dépenses totales et prêts nets

A fin septembre 2023, les dépenses totales et prêts nets s'affichent à 7 179,9 milliards, en dessous de la prévision de 7 658,4 milliards.

Par rapport à la même période de 2022, les dépenses totales et prêts nets sont en hausse de 1 444,4 milliards.

❑ **Sous exécution des dépenses**

La sous consommation dans l'exécution des dépenses par rapport à l'objectif est essentiellement due à une sous exécution des dépenses d'investissement de 560,4 milliards.

Ci-après les éléments explicatifs des réalisations comparés à l'objectif :

– **Les investissements** sont réalisés à hauteur de 1 979,2 milliards pour une prévision de 2 539,6 milliards, soit un taux d'exécution de 77,9% dû à un faible niveau d'exécution des projets financés

sur le Contrat de Désendettement et de Développement (CDD) et de ceux financés sur prêts projets ;

– **Les prestations sociales** sont accordées à hauteur de 302,2 milliards et enregistrent un écart négatif de 13,8 milliards ;

– **Les subventions et autres transferts** sont octroyés à hauteur de 517,5 milliards contre une prévision de 534,7 milliards, soit une sous exécution de 17,3 milliards qui découle d'un niveau de transferts éducatifs moins que prévu ;

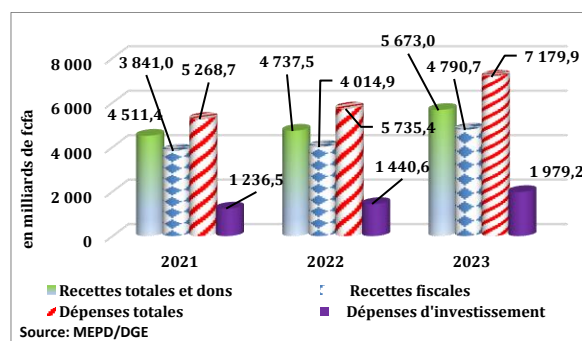
– **Les dépenses de personnel** sont payées à hauteur de 1 687,3 milliards quasiment en ligne avec les prévisions ;

– **Les dépenses de fonctionnement** s'affichent à 1 130,9 milliards en dépassement de 10,0 milliards de l'objectif, en raison de la poursuite des actions du plan de riposte sanitaire ;

– **Les dépenses de sécurité** quant à elles ressortent à 259,7 milliards en deçà de la prévision de 273,9 milliards ;

– **Les intérêts de la dette** sont payés à hauteur de 947,8 milliards (dont 418,0 milliards sur la dette intérieure et 529,8 milliards sur la dette extérieure), largement au-dessus des 796,0 milliards prévus. Ce dépassement de 151,8 milliards de FCFA est en lien principalement avec l'augmentation continue des taux d'intérêt variables (euribor et libor) et l'impact du durcissement des conditions monétaires dans la zone UEMOA.

Graphique 22 : Evolution des principaux agrégats des finances publiques à fin septembre



II.2.c. Financement

Le déficit budgétaire est ressorti à 1 506,9 milliards à fin septembre 2023, moins prononcé que celui prévu de 2 007,3 milliards.

Pour le financer et assurer le remboursement du capital de la dette publique arrivé à échéance, le Gouvernement a eu recours aux marchés monétaire et financier pour un montant de 2 794,1 milliards. Par ailleurs, dans le cadre du Programme Economique et Financier conclu avec le FMI, un premier décaissement de 302,0 milliards a été accordé sur un montant annuel attendu de 618,3 milliards. L'Etat a également bénéficié d'appuis budgétaires du Japon et de l'Union Européenne respectivement de 41,0 milliards et 105,0 milliards ainsi que de 954,2 milliards de tirages sur les prêts projets.

II.3. COMMERCE EXTÉRIEUR

Au terme des dix (10) premiers mois de l'année 2023, le commerce extérieur hors biens exceptionnels présente une amélioration des termes de l'échange de 18,6%, résultant d'un repli des prix à l'importation (-7,6%) et d'une hausse des prix à l'exportation (+9,6%).

Dans ce contexte, une augmentation de 19,2% est observée du côté des exportations en valeur, tandis que les importations

connaissent une diminution de 0,6%. En conséquence, le solde commercial affiche un surplus (FAB-CAF) de 977,8 milliards, contre déficit de 658,8 milliards constaté à la même période de l'année précédente.

En ce qui concerne le taux de couverture des importations par les exportations, il s'améliore et atteint 111,1%, comparé à 92,6%, il y a un an.

II.3.a. Exportations

✓ *Hausse des exportations en valeur tirée principalement par les ventes de produits pétroliers*

La progression de 19,2% des exportations hors biens exceptionnels en valeur découle principalement des ventes de produits transformés qui augmentent de 36,7%. En ce qui concerne les ventes de produits primaires (+7,5%) et de produits miniers (+5,4%), elles affichent une hausse relativement modérée. Dans l'ensemble, les exportations enregistrent un accroissement du volume de 8,9% et des prix de 9,7%.

Les exportations en valeur de produits transformés sont dynamiques, en grande partie grâce aux ventes de « produits pétroliers autres que le pétrole brut » (+75,8%), de « produits à base de cacao transformé » (+30,2%) et d'« amande de cajou » (+31,3%). Les ventes de « produits pétroliers autres que le pétrole brut » bénéficient des niveaux élevés de la marge de raffinage qui encouragent la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR) à exporter.

L'accroissement des exportations en valeur des produits primaires découle de la bonne performance des ventes de noix de cajou (+24,9%), de fèves de cacao (+7,3%), de caoutchouc naturel (+3,9%) et de bananes dessert (+11,7%). Cependant, les exportations de coton en masse fléchissent

de 48,8%, en lien avec la contraction de la production de coton graine.

L'amélioration des exportations en valeur des produits miniers est attribuable principalement à la vigueur des ventes d'or brut (+18,5%). Toutefois, l'impact de cette bonne évolution a été amoindri par une baisse significative des exportations en valeur de pétrole brut (-21,3%).

✓ *Prépondérance des produits transformés dans les exportations*

Les exportations en valeur sont principalement composées de produits transformés, qui constituent 47,6% du total des ventes à l'étranger, tandis que les produits primaires représentent 36,1% et les produits miniers 16,3%. Comparée à fin octobre 2022, la part des produits transformés augmente de 6,1 points de pourcentage, au détriment des produits primaires et miniers.

Les produits de l'agriculture industrielle, tels que le cacao fèves, le caoutchouc naturel et la noix de cajou, constituent les principaux produits primaires exportés. En effet, ils contribuent respectivement à hauteur de 17,1%, 11,7% et 6,0% à la valeur totale des exportations, hors biens exceptionnels.

En ce qui concerne les exportations de produits transformés, elles se composent essentiellement de produits pétroliers autres que le pétrole brut, représentant 20,4% des exportations totales en valeur, et de cacao transformé, qui représente 11,8%.

Quant aux ventes extérieures de produits miniers en valeur, elles sont principalement dominées par l'or brut, représentant 11,8% des exportations totales, suivi du pétrole brut, qui constitue 3,6% de ces exportations.

Tableau 3 : Structure des exportations en valeur à fin octobre 2023 et 2022

	2022	2023
Exportations hors biens exceptionnels	100%	100%
Produits primaires	40,1%	36,1%
Agriculture vivrière, Elevage, Pêche	0,5%	1,4%
Agriculture Industrielle et d'Exportation	39,6%	34,7%
dont Cacao fèves	17,1%	15,4%
Noix de cajou	6,0%	6,3%
Caoutchouc naturel	11,7%	10,2%
Coton masse	2,8%	1,2%
Produits transformés	41,5%	47,6%
1ère Transformation	19,0%	17,6%
dont Cacao transformé	10,8%	11,8%
Huile de palme	3,6%	1,6%
Café transformé	0,5%	0,4%
Amande de Cajou	1,0%	1,1%
Conserves et Préparations Alimentaires	1,7%	1,0%
Manufacturiers	20,8%	29,0%
dont Produits pétroliers autres que le pétrole brut	13,8%	20,4%
Produits miniers	18,5%	16,3%
Pétrole brut	5,5%	3,6%
Or brut	11,9%	11,8%

Source : MEPD/DGE, MFB/DGD

II.3.b. Importations

✓ *Contraction des importations en valeur plombées principalement par les biens de consommation*

Les importations en valeur, à l'exception des biens exceptionnels, diminuent de 0,6%, en raison principalement de la chute de 7,6% des prix à l'import. Cette diminution provient essentiellement d'une réduction de 10,9% des achats de biens de consommation, malgré l'augmentation des biens intermédiaires et d'équipement respectivement de 2,42% et de 24,28%.

Le recul des importations en valeur des biens de consommation provient des achats de produits pétroliers autres que le pétrole brut (-36,6%), les « matières plastiques et ouvrages en ces matières » (-15,4%), le riz (-153%), le blé tendre (-16,7%) ainsi que le « tabac et produits dérivés » (-26,12%).

La valeur des achats de « tabac et produits dérivés » diminue, sous l'effet d'une réduction du volume de 30,3%, alors que les prix à l'import augmentent de 6,1%.

La facture des achats de « produits pétroliers autres que le pétrole brut » est impactée par une baisse à la fois du volume (-17,6%) et du prix à l'import (-23,1%).

Les factures des achats de pétrole brut (+7,54%), d'engrais (+32,25%), de « céramique, verre et pierre » (+8,09%), de « produits métalliques autres que fer, fonte, acier » (+4,5%) et de « fibres textiles ou synthétiques autres que le coton » (+12,9%) contribuent à la hausse de la valeur des importations de biens intermédiaires.

L'accroissement de la valeur des importations de biens d'équipement s'explique par la forte augmentation des achats de matériels de transport pour la navigation maritime (+563,8%), de « machines mécaniques » (+11,96%) ainsi que de « matériels de transport routier, à l'exclusion des véhicules de tourisme » (+11,4%).

✓ *Importations toujours dominées par les biens de consommation.*

La structure des importations en termes de valeur demeure similaire à celle de la même période de 2022. Les produits de consommation maintiennent leur prédominance, représentant 45,6% du total des importations en valeur. Néanmoins, leur poids diminue de 5,2 points de pourcentage par rapport à 2022. À l'inverse, la part des produits intermédiaires connaît une hausse de 1,0 point de pourcentage pour atteindre 33,1%. En ce qui concerne les biens d'équipement, leur contribution s'élève à 21,2%, enregistrant une augmentation de 4,3 points de pourcentage.

Tableau 4 : Structure des importations en valeur à fin octobre 2023 et 2022

	2022	2023
Importation hors biens exceptionnels	100,0%	100,0%
Biens de Consommation	50,9%	45,6%
Produits alimentaires	18,8%	18,2%
dont Poissons	4,2%	4,6%
Riz	4,7%	4,0%
Blé tendre	1,8%	1,6%
Autres biens de consommations	32,1%	27,4%
dont Produits pétroliers autres que le pétrole brut	15,2%	9,7%
Produits pharmaceutiques	2,7%	2,7%
Biens intermédiaires	32,1%	33,1%
Pétrole brut	14,3%	15,4%
Fer, fonte, acier et ouvrages en ces métaux	5,8%	5,5%
Produits chimiques	2,4%	2,2%
Papiers et cartons	1,6%	1,4%
Matériaux de construction (clinker)	1,7%	1,5%
Biens d'équipement	17,0%	21,2%
Machines mécaniques	6,3%	7,1%
Machines électriques	3,7%	3,5%
Matériels de transport routier sauf véhicules de tourisme	3,7%	4,2%

Source : MEPD/DGE, MFB/DGD

II.3.c. Répartition géographique des échanges

La première destination des produits ivoiriens en termes de valeur est la CEDEAO, qui capte 28,0% des ventes. Elle est suivie par l'Union européenne (UE) avec une part de 24,3%, puis par l'Asie avec 19,2%. L'Europe en dehors de l'UE accueille 15,5% des exportations, contre 6% pour l'Amérique.

En comparaison avec la situation à fin octobre 2022, l'Union européenne, l'Asie et l'Amérique connaissent une réduction de leurs parts respectivement de 2,1, 2,9 et 1,7 points de pourcentage. En revanche, la CEDEAO et les autres nations européennes enregistrent une progression de leurs parts de 4,6 et 3,6 points de pourcentage respectivement.

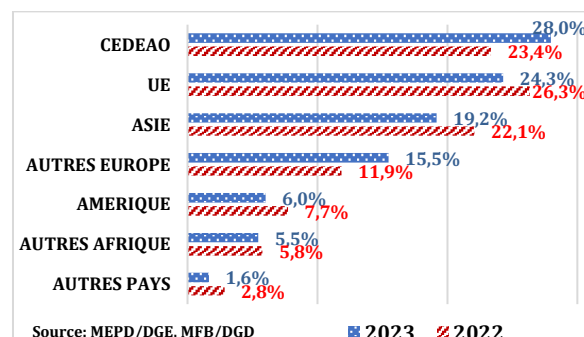
Au sein de l'Union européenne (UE), les principaux débouchés pour les exportations ivoiriennes sont les Pays-Bas (9,7% des exportation en valeur), la France (3,3%), l'Allemagne (3,2%), la Belgique (2,5%), et

l'Espagne (1,9%). Les principaux produits exportés vers ces pays sont le cacao fèves, le cacao transformé, le pétrole brut et le caoutchouc naturel.

En Asie, les principaux clients de la Côte d'Ivoire sont le Vietnam (5,4% des exportation en valeur), la Malaisie (4,2%), la Chine (4,1%), l'Inde (1,9%) et l'Indonésie (1,8%). Ces exportations comprennent principalement le caoutchouc naturel, la noix de cajou, le cacao en fèves, le cacao transformé et le coton en masse.

Au sein de la zone CEDEAO, la Côte d'Ivoire a comme principaux clients, le Mali (15,4% des exportation en valeur), le Burkina Faso (5,8%), le Ghana (1,6%), le Sénégal (1,4%) et le Togo (1,2%). Leurs achats sont composés principalement de « produits » pétroliers autres que le pétrole brut », d'« huiles essentielles et extraits végétaux », d'« huile de palme ainsi que de « matières plastiques et ouvrages en ces matières ».

Dans les autres régions de l'Europe continentale, la Suisse (9,6%), la Turquie (2,4%), le Royaume-Uni (2,2%), la Norvège (0,7%) et la Russie (0,3%) se distinguent en tant que principaux acheteurs des produits ivoiriens, composés principalement d'or et de cacao en fèves.

Graphique 23 : Répartition géographique des exportations à fin octobre 2023

Source : MEPD/DGE, MFB/DGD

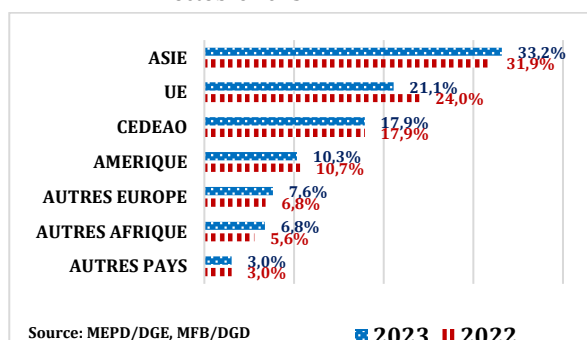
Sur le continent américain, les États-Unis (3,7%), le Canada (1,2%), le Mexique (0,5%) et le Brésil (0,5%) figurent en tête des pays qui achètent les exportations ivoiriennes.

Ces achats concernent essentiellement le cacao fèves et les produits dérivés du cacao.

En matière d'importation, le principal pourvoyeur de la Côte d'Ivoire demeure le continent asiatique, représentant 33,2% des achats. Il est suivi de l'Union européenne (21,1%) et de la CEDEAO (17,9%).

Les principaux fournisseurs de la Côte d'Ivoire **en Asie** sont la Chine (16,2%), l'Inde (6,0%), le Vietnam (1,9%), le Japon (1,7%) et la Corée du Sud (1,3%). En grande partie, les importations d'Asie comprennent le riz, le « fer, fonte, acier et ouvrages en ces métaux », les machines mécaniques, les « matières plastiques et produits en ces matières », ainsi que les équipements de transport routier, à l'exception des véhicules de tourisme.

Graphique 24 : Répartition géographique des importations à fin octobre 2023



Au sein de l'Union européenne, les achats de la Côte d'Ivoire sont principalement effectués auprès de la France (6,0%), de l'Allemagne (3,4%), de la Belgique (2,7%), des Pays-Bas (1,9%) et de l'Italie (1,9%). Ces importations portent notamment sur les machines mécaniques, les produits dérivés du pétrole, le « fer, fonte, acier et ouvrages en ces métaux », le blé tendre et les « matériels de transport de navigation maritime ».

Le Nigeria reste le principal fournisseur de la **zone CEDEAO** avec une part de 14,1%, suivi du Ghana (1,3%), du Togo (1,0%) et du Sénégal (0,9%). Les achats effectués auprès

du Nigeria portent essentiellement sur le pétrole brut.

II.4. SITUATION MONÉTAIRE ET MARCHÉ BOURSIER

II.4.a. Situation monétaire

Les autorités monétaires de la zone UEMOA ont décidé, à l'occasion de leur troisième session ordinaire de l'année 2023, du relèvement de 25 points de base des taux directeurs. Ainsi, le principal taux directeur auquel la Banque Centrale prête ses ressources aux banques passe de 3,00% à 3,25% et le taux du guichet de prêts marginal de 5,00% à 5,25%. Cette restriction des conditions monétaires vise à juguler l'impact des risques anticipés qui entraveraient la stabilité macroéconomique de l'Union notamment: (i) des exacerbations des tensions politiques régionales, (ii) la persistance des tensions inflationnistes, (iii) le resserrement des conditions financières internationales ainsi que (iv) le bas niveau de mobilisation de ressources extérieures.

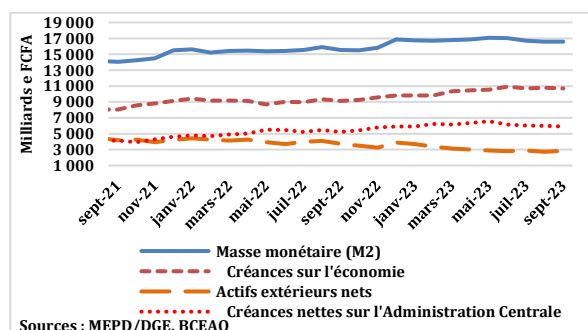
A fin septembre 2023, la masse monétaire au sens large poursuit son expansion et augmente de 6,9%, après s'être accrue de 4,6% le mois précédent, en glissement annuel. Ce renforcement du rythme de progression de la masse monétaire est attribuable à une accélération de la progression des créances nettes sur l'Administration Centrale (+13,8% contre +10,1% à fin août 2023) et des créances sur l'économie (+17,6% après +15,3% à fin août 2023) associé à un retrait moins prononcé dans l'accumulation des actifs extérieurs nets (-23,3% contre -32,8% à fin août 2023).

La baisse des actifs extérieurs nets, en dépit du solde commercial excédentaire de 653,1 milliards au terme des neuf premiers mois de l'année 2023, s'explique par une moindre

mobilisation des ressources extérieures liée au durcissement des conditions de financement sur le marché international.

S'agissant des composantes de la masse monétaire, le rythme de progression en glissement annuel des dépôts transférables (+7,8% après +4,9% en août 2023) et des autres dépôts inclus dans la masse monétaire (+5,7% contre +2,7% à fin août 2023) accélère tandis que celui de la circulation fiduciaire reste inchangé à +6,5% à fin septembre comme à fin août 2023.

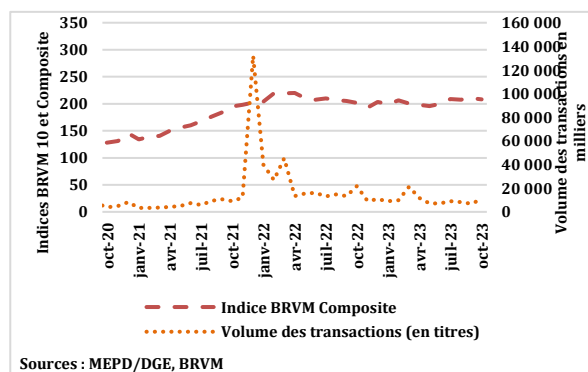
Graphique 25 : Évolution de la masse monétaire et de ses contreparties



II.4.b. Marché boursier

Au mois d'octobre 2023, les principaux indicateurs d'activité du marché boursier régional affichent une contraction en variation mensuelle, après une hausse observée le mois précédent. L'indice global, le BRVM Composite, recule de 1,2%. De même, le BRVM 30 et le BRVM Prestige fléchissent respectivement de 1,1% et 3,5%.

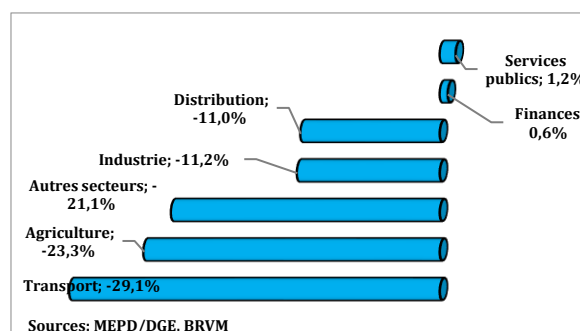
Graphique 26 : Évolution des principaux indicateurs du marché boursier de l'UEMOA



Cette baisse des indices de référence est imputable aux contreperformances enregistrées au niveau des indices des entreprises des secteurs des transports (-12,1%), de l'agriculture (-10,2%), de la distribution (-9,0%) et de l'industrie (-5,2%).

En revanche, les indices des secteurs des services publics (+0,6%) et de la finance (+0,2%) affichent des hausses modérées.

Graphique 27 : Évolution des indices moyens boursiers sectoriels à fin septembre 2023, en glissement annuel



S'agissant des transactions en volume et en valeur, elles ressortent en hausse de 56,8% et 54,9% respectivement.

Le taux de rendement moyen du marché des actions se situe à 8,49% en octobre 2023, en amélioration comparé au taux de 8,08% enregistré le mois précédent. Quant au PER¹ moyen du marché des actions, il ressort à 10,16 au mois d'octobre 2023, après 10,32 le mois précédent.

Cependant, la capitalisation boursière composite affiche une augmentation de 22,0%, provenant de l'accroissement de la capitalisation du marché des actions (+27,4%) et de marché des obligations (+18,3%). Le capital du marché des actions bénéficie de l'introduction du titre « orange Côte d'Ivoire » à la cotation le 30 décembre 2022.

En moyenne sur les dix premiers mois de l'année 2023, le BRVM Composite se

¹ PER = Prix des actions / Dividende

contracte de 3,4% comparativement à la même période de 2022. Cette baisse de l'activité boursière est attribuable à tous les indices sectoriels à l'exception des services publics et de la finance qui augmentent respectivement de 1,2% et 0,6%. En ce qui concerne le volume et la valeur des transactions, ils baissent également de 54,0% et 39,5% respectivement.

En conclusion, l'économie ivoirienne maintient son dynamisme affiché depuis le début de l'année. Elle affiche au mois de septembre 2023 une croissance soutenue de la plupart des branches d'activités du secteur tertiaire, en glissement annuel. En ce qui concerne la production industrielle, elle enregistre un repli au mois d'août 2023. L'inflation s'accélère, en rythme annuel au mois de septembre. Toutefois, les mesures de plafonnement des prix des biens de grande consommation et de suspension des exportations de sucre ainsi que de riz local devraient permettre de contenir cette pression inflationniste.

Ainsi, au terme des neuf premiers mois de l'année 2023, l'activité économique évolue favorablement, portée par la vitalité des secteurs secondaire et tertiaire. Elle tire avantage de la poursuite de l'exécution du PND 2021-2025 et de l'amélioration des termes de l'échange. Le financement bancaire de l'économie reste bien orienté. Cependant l'exécution budgétaire est confrontée à quelques contraintes de financement en lien avec le durcissement des conditions de financement au niveau international.

Au regard des réalisations à fin juin 2023 et des perspectives sur le reste de l'année, les services du Ministère en charge de l'Economie ont révisé, au mois de septembre 2023, la prévision de croissance du PIB en 2023 à +7,0% contre +7,2% précédemment.

Cette révision à la baisse s'explique par une moindre performance de l'agriculture industrielle et d'exportation.

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DU PLAN ET DU DEVELOPPEMENT

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉCONOMIE

DIRECTION DES PRÉVISIONS, DES POLITIQUES ET DES STATISTIQUES ÉCONOMIQUES

Plateau, Avenue Marchand, Immeuble SCIAM, 1er étage
04 BP 650 Abidjan 04 - Tél. (00225) 27 20 20 09 58 / 27 20 20 09 24 / 27 20 20 09 25
Email: sdc.dppse@dge.gouv.ci

Version du 12 Décembre 2023